

# Hadj 2019 : le coût fixé à 565.000 DA

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé les hadjis concernés par la saison du hadj 2019 à s'acquitter de la totalité du coût du hadj, fixé à 565.000 DA, billet d'avion inclus, et ce au niveau des filiales de la Banque d'Algérie à travers toutes les wilayas du pays. P. 24



**Horaires des prières**

Fajr: 05h38 Dohr: 13h00  
Asr: 16h16 Maghreb: 18h51 Isha: 20h11

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 6 mars 2019 - 28 Djoumada Al-thania - N° 2156 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**MÉTÉO**

Alger	: 28°	11°
Oran	: 26°	11°
Annaba	: 25°	12°
Béjaïa	: 26°	13°
Tamanrasset:	24°	10°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

TOURISME

**L'Algérie participe au Salon de la Bourse internationale du tourisme à Berlin**

P. 24

FRANCE-ALGÉRIE

**Des mesures pour faciliter la passation du bac français aux Algériens inscrits en candidats libres**

P. 6

## ALGÉRIE-LYBIE

# Signature d'un accord entre Sonelgaz et son homologue libyenne pour une «coopération durable»

Le groupe algérien, Sonelgaz et la société libyenne «General Electricity Company Of Libya» (GECOL) ont signé, hier à Alger, un protocole d'accord portant sur une «coopération durable» dans la production d'électricité en Lybie.

P.p 6-24

► Guitouni : «L'Algérie prospecte pour exporter de l'électricité vers la Lybie»



## PRÉSIDENTIELLE 2019 :

**Un nouveau rassemblement des étudiants à Alger**

P. 3

**Le Conseil constitutionnel entame l'examen des 21 dossiers de candidature**

ARMÉE

**Gaïd Salah : «Le peuple doit "s'ériger en rempart" contre des "menaces aux retombées imprévisibles"»**

P. 3



## SANTÉ

**DIABÈTE DE TYPE 1**

**De plus en plus de complications chez les jeunes**

P.p 12-13

## FOOTBALL

ALGÉRIE :

**La LFP somme les clubs des Ligues 1 et 2 de respecter l'éthique sportive en cette fin de saison**

La Ligue de football professionnel (LFP) a sommé les clubs professionnels des Ligues 1 et 2 de respecter l'éthique sportive en cette fin de saison, au risque d'être sévèrement sanctionnés.

P. 21

ALGER :

**Coupe d'électricité demain dans certains quartiers de Reghaïa**

P. 24

SELON UN BILAN DE L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE :

**Près de 32 tonnes de résine de cannabis saisies en 2018**

P. 8

## JUSTICE Signature d'un mémorandum d'entente et de partenariat avec l'Espagne

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh, précédera ce matin à 10h30 au siège du ministère, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente et de partenariat avec la ministre de la Justice espagnole, Mme Dolores Delgado.



## Horaire des prières

Mercredi 28 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:38
Dohr	13:00
Asr	16:16
Maghreb	18:51
Isha	20:11



## CE MATIN AU CENTRE DE FORMATION OURIDA MEDDAD (CASBAH)

### Rencontre autour des principales étapes de la Guerre de libération



Sous le patronage du ministère des Moudjahidines et dans le cadre du 200e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au Centre de formation et d'enseignement professionnel Ourida Meddad de la Casbah (Alger), une conférence historique consacrée aux principales étapes de la guerre de libération nationale. La rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires et des experts en présence de chercheurs, académiciens, stagiaires et représentants des médias.

## DEMAIN À LA SAFEX 2<sup>e</sup> Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera demain jeudi 7 mars au Palais des Expositions (Pins-Maritimes, Alger), l'ouverture de la 2e édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (SIEERA 2019) placé sous le thème «Les énergies renouvelables hors réseau au service des énergies renouvelables au Sud algérien et les zones enclavées».

## ENERGIE Guitouni demain aux travaux du Forum de l'énergie algéro- américain à Houston

Le ministre de l'Energie M. Mustapha Guitouni, prendra part aux travaux du Forum de l'énergie algéro-américain organisé par le Conseil des affaires algéro-américain et la Chambre de commerce bilatérale américano-arabe, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington DC, les 7 et 8 mars à Houston (USA). Ce forum vise à faire connaître les différentes opportunités qu'offre le marché algérien, ses atouts et son potentiel notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures. Le ministre sera accompagné d'une délégation de haut niveau, dont le PDG de Sonatrach et y rencontrera les dirigeants des grandes compagnies américaines dans les secteurs énergétique, pétrolier et gazier.



## DEMAIN À LA GALERIE BAYA Exposition collective de peinture

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, organise demain jeudi 7 mars à partir de 14h, une exposition collective de peinture au niveau de la galerie Baya consacrée à l'événement.



## Météo



	Max	Min
Alger	28°	11°
Oran	26°	11°
Annaba	25°	12°
Béjaïa	28°	13°
Tamanrasset	24°	10°

## CRASC D'ORAN Présentation d'une expérience de traduction du livre d'Asef Bayat

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 10h, une conférence consacrée à la présentation d'une expérience de traduction du livre d'Asef Bayat intitulé «La vie en tant que politique : Comment gens ordinaires changent le Moyen-Orient».

## 44<sup>e</sup> SALON MIDDLE EAST ELECTRICITY ELECT M présente à Dubaï son groupe électrogène «Made In Algeria»

ELECT M, société algérienne spécialisée dans la production des groupes électrogènes, et créateur du service inédit «Maintenance Intelligente», prend part depuis hier à Dubaï-EAU, au plus grand salon de l'électricité au monde «Middle East Electricity», avec pour objectif principal, mettre en avant l'expertise algérienne dans ce domaine en vue de s'ouvrir sur le marché international. ELECT.M est le seul exposant algérien dans ce salon, au niveau du Stand (S1.D49), présent en tant que fabricant et concepteur de solutions de maintenance de groupes électrogènes. Lors de sa participation à cette manifestation économique d'envergure internationale, la société expose son groupe électrogène «Made In Algeria», ainsi que son service de maintenance intelligent. Dans sa 44e édition, ce rendez-vous économique, regroupe les leaders de la fabrication des groupes électrogènes à l'échelle internationale, experts mondiaux, organismes gouvernementaux, entrepreneurs actant dans le secteur. «Notre participation à cet événement planétaire, de grande envergure, s'inscrit dans la nouvelle stratégie commerciale de notre société, en l'occurrence l'orientation vers l'exportation, ciblant notamment le marché africain», affirme M. Ali Haidar El Nadjar, DG de ELECT M.



## TIZI-OUZOU Célébration de la Journée internationale de la femme



Sous le patronage du ministère de la Culture, la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, célèbre à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 9 mars, la Journée internationale de la femme placée sous le thème «La femme algérienne au cœur des défis». Au programme de ces journées culturelles : Expositions, hommages, vente-dédicace, poésie féminine (achewiq), rencontres littéraires, formations, spectacles et projections tout cela au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, la bibliothèque principale de lecture publique, la cinémathèque, le théâtre régional Kateb Yacine et le Centre culturel Matoub Lounes.

## A PARTIR DU 9 MARS AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB Exposition collective de l'artisanat d'art

Dans le cadre de son programme annuel et promotionnel, et à l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Etablissement Arts et Culture en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise du 9 mars au 4 avril, au niveau du Centre culturel Mustapha Kateb, sis au 05, Rue Didouche Mourad, Alger, une exposition collective de l'artisanat d'art.



## SIDI BEL-ABBÈS Exposition locale annuelle du miel et dérivés

L'exposition locale du miel et dérivés, organisée au centre-ville de Sidi Bel-Abbès jusqu'au 16 mars courant, enregistre une affluente remarquable. Tenue à la place publique avoisinante du centre d'information et d'orientation touristique à l'initiative de l'association locale des apiculteurs "Djebel Moksi", cette foire draine une grande foule de citoyens venus notamment acquérir des produits du miel à des prix raisonnables.

## ARMÉE Gaïd Salah: le peuple doit «s'ériger en rempart» contre des «menaces aux retombées imprévisibles»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé hier que le peuple est appelé à «s'ériger en rempart» contre tout ce qui pourrait exposer le pays à des «menaces aux retombées imprévisibles» et à mettre en échec les tentatives de le ramener aux douloureuses années de braises.

«Ce peuple, qui a mis en échec le terrorisme et déjoué ses desseins et visés, est celui-là même qui est appelé, aujourd'hui, à savoir comment se comporter face à la situation que traversent son pays et son peuple, et comment s'ériger en rempart contre tout ce qui pourrait exposer l'Algérie à des menaces aux retombées imprévisibles», a déclaré Gaïd Salah dans une allocution d'orientation prononcée à l'occasion d'une visite de travail à l'Académie militaire de Cherchell, indiquant un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le général de corps d'armée a tenu à rappeler, en cette circonstance, les «sacrifices colossaux» consentis par le peuple algérien et son avant-garde l'Armée nationale populaire aux côtés de tous les autres corps de sécurité face au phénomène abject du terrorisme.

«J'ai toujours été, et à chaque occasion, franc et sincère, tout en assumant de dire la vérité lorsqu'il s'agit de la sécurité et la stabilité du pays. Le fait que l'Algérie a pu réunir les facteurs de sa stabilité, à travers l'éradication du terrorisme et la mise en échec de ses objectifs, grâce à la stratégie globale et rationnelle adoptée, puis grâce à la résistance résolue dont a fait montre le peuple algérien, à sa tête l'Armée nationale populaire, aux côtés de tous les autres corps de sécurité, a déplié à certaines parties qui sont dérangées



de voir l'Algérie stable et sûre», a indiqué le chef d'état-major de l'ANP. Ces parties, a-t-il dit, «veulent ramener l'Algérie aux douloureuses années de braises, lors desquelles le peuple algérien a vécu toute forme de souffrances et payé un lourd tribut.

Ce peuple digne, authentique et conscient, qui a vécu ces dures épreuves et subi leurs affres, ne pourra, en aucun cas, mettre en péril sa sécurité et sa quiétude», a soutenu le vice-ministre de la Défense nationale. Gaïd Salah a exprimé sa conviction que «cette sécurité et cette stabilité, ainsi retrouvées, continueront à s'ancre et s'enraciner, que le peuple algérien continuera à en jouir, et que l'Armée nationale populaire demeurera le garant de cet acquis si cher, grâce auquel notre

pays a retrouvé sa normalité». Le général de corps d'armée a ensuite rappelé la «grandeur» des missions assignées à l'ANP, ainsi que les «efforts laborieux et fructueux que ses éléments fournissent partout où ils se trouvent et en toutes circonstances, et qui méritent toute la reconnaissance et la gratitude», saluant leur «haut degré de conscience quant à l'impératif de réunir tous les facteurs de force en termes de formation, d'enseignement, de préparation et de professionnalisme sur le terrain, et ce, outre l'emploi judicieux voire optimal des équipements et des matériels modernes en dotation». Il a réuni tous ces facteurs constitue un «engagement pour la préservation de l'intégrité territoriale de notre chère Algérie», a-t-il ajouté, relevant que «tout cela dénote

clairement l'importance majeure accordée à l'accomplissement des nobles missions assignées dans le but de préserver la sécurité de notre patrie et sauvegarder son indépendance, sa souveraineté et sa stabilité».

Après avoir mis en exergue que l'ANP œuvre à concrétiser ses «ambitions légitimes», à la lumière des orientations du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Gaïd Salah a souligné que les éléments de l'ANP «connaissent parfaitement les ennemis de leur peuple et leur patrie, sont parfaitement conscients de leurs desseins macabres et de leurs portées, et sauront, sans doute, préserver leur histoire nationale et valoriser leur Révolution et ses artisans».

## Porter le message des aïeux et prendre la responsabilité de préserver leur legs

Au début de son allocution, suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels relevant des unités de la 1ère Région militaire, le général de corps d'armée a souligné l'importance que revêt sa rencontre avec les cadres et les stagiaires de l'Académie, en ce qu'elle coïncide avec la célébration, ces derniers jours, de la Journée nationale du Chadid et avec le mois de mars, mois des Chouhada, à qui il a rendu hommage, affirmant qu'ils ont écrit, par leur épopée historique, «la plus prestigieuse page de l'histoire de notre Nation».

Rappelant les hauts faits de la Révolution de Novembre 1954, Gaïd Salah a saisi cette occasion pour appeler l'ensemble des éléments de l'ANP à «démontrer, par le travail, la conduite et sur le terrain, qu'ils sont à la hauteur et la grandeur de cette histoire, et qu'ils sont également dignes de porter le message de leurs aïeux et de prendre la res-

ponsabilité de préserver leur legs».

La visite de travail du général de corps d'armée Gaïd Salah s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes d'enseignement et de formation pour l'année scolaire 2018-2019. A l'issue de son allocution, le vice-ministre de la Défense nationale a donné la parole aux cadres et stagiaires qui ont exprimé «leur gratitude pour la grande attention accordée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à l'Académie et à ses élèves». Le général de corps d'armée a suivi ensuite un exposé donné par le commandant de l'Académie, général-major Belkacem Bouafia, portant sur la situation générale de cet édifice de formation d'élite, sur le parcours et le développement de la formation et de l'enseignement qu'elle dispense, ainsi que sur le rôle «primordial» qu'elle assure dans la formation fondamentale

des élèves officiers au profit de l'ensemble des Forces et des Directions, en tant que «véritable pépinière de compétences et une source indispensable qui approvisionne les différentes unités de combat en composante humaine qualifiée, leur garantissant ainsi le bon accomplissement de leurs missions».

A son arrivée à l'Académie militaire de Cherchell, qui porte le nom du défunt président Houari Boumediène, et où il a été accueilli par le général-major Saïd Chengriha, commandant des Forces terrestres, le général-major Ali Sidane, commandant de la 1ère Région militaire, et le commandant de l'Académie, le général de corps d'armée a observé un moment de recueillement en hommage aux sacrifices des Chouhada et Moudjahidine de la Glorieuse Révolution de Libération, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha.

## Un nouveau rassemblement des étudiants à Alger

Des centaines d'étudiants, venus de plusieurs facultés d'Alger, ont organisé hier à la place Maurice Audin (Alger centre) un nouveau rassemblement pour demander le changement politique. Des étudiants, issus notamment de la Fac centrale, des universités de Bab Ezzouar et de Bouzareah et de la faculté de Médecine, se sont regroupés à la place Maurice Audin, près de la Fac centrale, et ont tenté d'improviser une marche sur le boulevard Mohamed V. Les manifestants ont scandé notamment des slogans appelant au changement politique, à la démocratie et contre la candidature du président sortant pour un nouveau mandat. Aucun affrontement entre les forces de l'ordre et les manifestants, qui scandaient «Djeich Chaab Khaoua Khaoua» (Armée et peuple sont des frères) et «Silmiya-Silmiya (pacifique-pacifique)», n'a été enregistré. Cette manifestation des étudiants, qui a fortement perturbé la circulation automobile à Alger centre notamment autour de la Fac centrale, s'est poursuivie dans le calme, en présence d'un important dispositif des forces de l'ordre, qui, par moments, ont utilisé des bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants et parer à tout acte de vandalisme.

D'autres wilayas, à l'instar de Constantine, Oran, Médéa, Constantine, Blida, Boumerdes, Tipasa ou de Tizi-Ouzou et dans le sud du pays comme Ouargla et Adrar ont connu des marches similaires des étudiants qui ont scandé les mêmes mots d'ordre. Des manifestations estudiantines de même ampleur ont été organisées à travers le pays durant cette semaine.

## Le Conseil constitutionnel entame l'examen des 21 dossiers de candidature

Le Conseil constitutionnel a entamé lundi l'examen des 21 dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril déposés à son niveau, indique un communiqué de cette instance.

«Conformément aux dispositions de l'article 70 du Règlement intérieur du Conseil constitutionnel, lesquelles habilitent ce dernier à promulguer des communiqués en rapport avec l'exercice de ses compétences, vu le contenu de ses communiqués N 01 du 23 janvier 2019 et N 02 du 21 février 2019 et en application des dispositions de l'article 140 de la loi organique N 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, le délai légal de dépôt des dossiers de candidature a expiré le 03 mars 2019 à minuit», précise la même source. Cette opération s'est déroulée «dans le respect de l'article 139 de la loi portant régime électoral et de l'article 20 du Règlement intérieur du Conseil constitutionnel», a affirmé le Conseil, ajoutant que l'opération de dépôt des dossiers «s'est déroulée dans de bonnes conditions à la faveur de mesures organisationnelles bien ficelées et de la mobilisation de moyens matériels et de ressources humaines qualifiées».

«Vingt et un (21) dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril ont été déposés par des personnalités nationales indépendantes et d'autres appartenant à des partis politiques». «Le Conseil constitutionnel a entamé, aujourd'hui, l'examen et la vérification de la validité des candidatures», ajoute le communiqué qui précise que «le délai d'examen et de vérification des dossiers ne dépassera pas 10 jours à compter de lundi, 04 mars 2019, conformément aux dispositions des articles 29, 30, 31 de la réglementation régissant le fonctionnement du Conseil constitutionnel».

## Nécessité de coopération de toutes les instances pour assainir des listes électorales (Derbal)

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal a insisté, lundi soir à Mascara, sur la nécessité de la coopération de toutes les instances pour assainir des listes électorales. Lors de sa visite à la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya, M. Derbal a souligné que la coopération de toutes les instances dont la justice est nécessaire pour assainir des listes électorales dont la radiation d'inscrits décédés non déclarés, de l'inscription double et de ceux de personnes ayant perdu leur droit de vote et autres pour maladies (démence entre autres) qui ne sont pas autorisés d'exercer leur droit électoral.

Le président de la HIISE a également affirmé que l'Etat a fourni de grands efforts pour assainir les listes électorales qui se sont soldés par de bons résultats à ce jour, ajoutant qu'un grand travail reste à faire en matière de formation des agents administratifs sur l'utilisation des applications et logiciels dans le domaine.

La HIISE déploie aussi des efforts en vue d'améliorer les conditions du déroulement du scrutin dont le traitement du problème d'encadrement administratif nécessitant une révision juridique pour ceux qui est des encadreurs ayant un lien de parenté avec des candidats. Une affaire souvent soulevée lors des élections locales, a-t-il ajouté. La délégation de wilaya de la HIISE a visité la direction de la réglementation et affaires générales DRAG de la wilaya, le siège de la commune de Tizi où elle s'est enquis des préparatifs des élections présidentielles du 18 avril prochain et la permanence de wilaya de la HIISE.

## ENVIRONNEMENT

## Plus de 140 exposants attendus au Salon international de l'environnement du 7 au 10 mars à Alger

Plus de 140 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la deuxième édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables qui se déroulera du 7 au 10 mars à Alger, a annoncé hier le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati.

Placée sous le thème « Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le sud algérien et les zones enclavées » cette nouvelle édition verra la participation de 120 exposants professionnels et institutionnels algériens et 22 exposants étrangers issus de sept pays dont la Chine qui sera « l'invitée d'honneur », a indiqué Mme.

Zerouati, lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de cet événement qui se déroulera au Palais des expositions d'Alger. Le salon a consacré une superficie de 5.000 mètres carrés (contre une superficie de 2.500 mètres carrés durant l'édition précédente), ce qui dénote, selon Mme Zerouati, de l'importance de ce rendez-vous incontournable aux acteurs du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables. Le salon cible un public professionnel dont des opérateurs économiques versés dans le domaine de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables, des scientifiques et des étudiants mais aussi, le grand public, en prévoyant « un nombre de 15.000 visiteurs » qui devraient affluer vers ce salon tout au long de ces quatre jours.

L'édition précédente, a-t-elle rappelé, avait enregistré 12.000 visiteurs dont 6.000 professionnels, durant laquelle 42 contrats entre différents opérateurs économiques ont été conclus. Durant cette édition 2019, la ministre a annoncé la signature prévue de plusieurs conventions entre son département et les ambassades des pays étrangers qui prendront part à cet événement. Outre la Chine, elle a cité les ambassades de l'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas et la Corée du sud.

« Ces accords nous permettront d'effectuer des visites de terrain et d'échanger des connaissances en matières des énergies renouvelable et de l'économie verte », a-t-elle fait savoir. Elle a également annoncé la signature d'une convention entre son ministère et celui de la Communication portant sur la formation des journalistes pour assurer un meilleur impact médiatique des campagnes de sensibilisation et d'information relatives à l'économie circulaire et la promotion et la valorisation des énergies propres et renouvelables.

Quant au choix du thème de cette édition consacrée au rôle des énergies renouvelables dans le développement durable du sud et les zones enclavées, la ministre a souligné l'impératif de se pencher sur ces zones à travers la promotion des énergies propres génératrices de richesse et d'emploi, en exploitant leurs capacités et richesses pour réaliser des investissements adéquats aux spécificités de chaque région sans altérer l'environnement. « Cela permettrait de lutter contre la pauvreté et de stabiliser les populations de ces zones et de réduire le fossé entre le nord et le sud, à travers la création de la richesse et de l'emploi, a-t-elle soutenu. En marge du salon, des conférences thématiques seront organisées par des experts nationaux et étrangers pour débattre autour de plusieurs thèmes, dont la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir, valoriser et développer les énergies renouvelables, et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du sud et des hauts plateaux, le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et la gestion intégrée des déchets.

Au terme de cette rencontre, la ministre a annoncé la tenue des Assises nationales de l'environnement qui auront lieu les 17 et 18 mai à Alger.

APS

## FORMATION-FINANCE

## Un concours national sur la culture financière au profit des stagiaires de la Formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mébarki a annoncé, hier à Alger, l'organisation, par le ministère, en coordination avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), d'un concours national sur la culture financière au profit des stagiaires du secteur de la Formation professionnelle.

Supervisant avec le P-dg de la BADR, Boualem Djebbar, le lancement d'une journée d'information sur ce concours, M. Mébarki a précisé que cette activité visait à « ancrer et diffuser » la culture financière chez les stagiaires entamant la dernière phase de leur cursus de de formation et s'approprient à accéder à l'emploi, notamment par la création de micro-entreprises.

Le concours qui se déroulera au niveau d'un nombre d'instituts de formation, répartis sur le territoire national, a pour objectif de fournir aux participants des informations sur le secteur bancaire et tertiaire en vue d'acquiescer les compétences professionnelles ayant trait aux activités économiques et financières qui sont parmi les conditions essentielles pour la réussite des projets de création d'entreprises, a ajouté le ministre.

M. Mébarki a rappelé, par ailleurs, que le ministère avait introduit un module sur les modalités de création et de gestion des micro-entreprises dans programme de formation, et ce en coordination avec les différents dispositifs de soutien à l'emploi, notamment l'Agence nationale de soutien à l'emploi



des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), afin de faire connaître les systèmes fiscaux, la gestion financière et administrative de l'entreprise et les transactions commerciales et bancaires. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur a enregistré 314.000 diplômés en 2018, dont plus de 16.000 diplômés dans des spécialités liées aux finances, à l'instar de la comptabilité, des banques, des assurances, de la commercialisation et des techniques

de comptabilité. Pour sa part, M. Djebbar a indiqué que ce concours s'inscrit dans le cadre de la contribution de la BADR dans l'ancrage de la culture financière chez les diplômés du secteur de la formation professionnelle et sera couronné par des prix « considérables » aux trois premiers lauréats de chaque wilaya. Le premier lauréat bénéficiera d'un carnet d'épargne de 25.000 DA, le deuxième (20.000 DA) et le troisième (15.000 DA). Les dix premiers lauréats au concours

bénéficieront de comptes bancaires, de carnets d'épargne avec des montants financiers symboliques et de cartes bancaires. M. Djebbar a souligné que les trois premiers lauréats au niveau national seront recrutés dans les spécialités demandées par la BADR, outre la contribution de la banque dans l'accompagnement des diplômés du secteur de la formation professionnelle désirant créer des micro-entreprises et accéder au monde de l'entrepreneuriat.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## « L'Etat déterminé à faire parvenir internet et le téléphone aux campagnes et villages reculés dans les proches délais »

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Mme Houda Imane Faraoun, a affirmé hier à Khenchela que l'Etat était « déterminé » à faire parvenir les services d'internet et du téléphone aux campagnes et villages reculés de toutes les wilayas du pays dans « des délais proches ».

La ministre a reconnu, à l'issue de la présentation d'un exposé sur son secteur, l'existence « d'un retard dans le raccordement de plusieurs localités isolées à l'internet et au téléphone notamment dans les wilayas au relief montagneux à l'instar de Khenchela », affirmant à ce propos la détermination de son département à desservir ces localités dans un proche avenir.

La ministre a donné des instructions fermes aux responsables locaux du secteur pour ouvrir tous les centres postaux fermés en attendant l'affectation de nombre suffisant de travailleurs pour les exploiter assurant que l'objectif de la politique de son département est de placer un bureau de poste au service de toute agglomération de 1000 habitants.

Elle a fait état en outre du recrutement de 180 agents dans la wilaya de Khenchela au cours de l'exercice 2019 dont 107 par Algérie télécom et 73 par Algérie poste et a promis de relever ce chiffre en « juin prochains » en cas de manque en ressources humaines. A son arrivée à Khenchela, la ministre a lancé deux projets de connexion

de Khenchela à Tébessa et Oum El Bouaghi sur 70 km dans le cadre du projet national de raccordement des wilayas au réseau de fibre optique haut débit et a ordonné de livrer les deux projets dans deux mois. La ministre a procédé aussi à la mise en service du projet de fibres optiques FTTH à la cité 2000 logements AADL et a ordonné le lancement de la commercialisation du service internet aux habitants « la semaine prochaine au plus tard ». Mme Faraoun s'est rendue vers la commune d'Ouled Rechach pour ouvrir un nouveau bureau de poste réalisé sur un financement du Fonds national de garantie et solidarité des collectivités locales et a insisté notamment sur le bon accueil des citoyens.

## INDUSTRIE

## Le développement de l'industrie pharmaceutique nécessite une révision des prix (UNOP)

Le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et l'exportation de sa production, nécessitent une révision des prix des médicaments pour encourager l'investissement dans ce domaine, a estimé hier, à Alger par le président de l'Union nationale des opérateurs de pharmacie (UNOP).

L'Algérie produit localement 50% de ses besoins en médicaments, mais les prix appliqués actuellement, qui sont bas par rapport à ceux de certains pays européens et méditerranéens, peuvent constituer un « obstacle » à l'investis-

sement, a précisé M. Abdelouahed Kerrar, à l'occasion de la présentation d'une étude sur les prix des médicaments pratiqués en Algérie.

Selon lui, l'absence de prix rémunérateurs des médicaments empêche l'accès à la technologie de fabrication des produits innovants ou des produits de biotechnologie. Les prix actuels vont à terme « casser la dynamique de croissance et surtout le développement de la production locale, indispensable à la réalisation des objectifs de la politique nationale de santé publique », a-t-il mis en garde.

Il a, toutefois, avancé qu'il était possible de concilier entre l'objectif consistant à assurer un accès élargi aux soins, avec celui, non moins important, de rémunérer correctement les producteurs et leur permettre ainsi de se développer.

La modification du cadre juridique relatif aux prix des médicaments demeure la « seule solution » pour permettre une bonne croissance de l'industrie pharmaceutique en Algérie au bénéfice de l'économie nationale, a estimé le président de l'UNOP. Réalisée par un cabinet international, cette étude relève que le mar-

ché des médicaments algérien est un marché « attrayant » occupant la troisième place dans la région Mena, ajoutant que le pays « maintient une croissance régulière de 6,6 % pour atteindre 4,1 milliards de dollars en 2021 ».

Cependant, cette étude relève que « l'application des prix des plus bas pourrait affecter le potentiel d'exportation et décourager dans le même sillage les investisseurs ». Elle indique également que cette tarification à la baisse « va inévitablement retarder le lancement de nouveaux produits dans le pays ».

## ACCREDITATION: Vers la mise en place de 240 laboratoires pluridisciplinaires d'évaluation de la conformité (Algerac)

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a élaboré une feuille de route axée notamment sur la mise en place de 240 laboratoires pluridisciplinaires d'évaluation de la conformité, accrédités, a indiqué hier à Alger, son directeur général, Noureddine Boudissa.

«L'Algérie qui dispose d'importantes capacités d'exportation, manque toutefois d'outils d'évaluation de la conformité (...). Pour conquérir les marchés extérieurs, il faut disposer d'un réseau pluridisciplinaire d'organismes d'évaluation de la conformité. C'est à ce titre que nous avons proposé aux Pouvoirs publics, de mettre en place 240 laboratoires pluridisciplinaires, accrédités par notre organisme», a indiqué M. Boudissa lors de son passage au Forum du quotidien «El Moudjahid». La mise en place de ce réseau pluridisciplinaire d'organismes d'évaluation de la conformité, composé de 240 laboratoires accrédités par Algerac, s'inscrit, a précisé le même responsable, dans le cadre d'une feuille de route va-

lidée par les Pouvoirs Publics.

Sur ces 240 organismes d'évaluation, Algerac a recommandé la mise en place de 50 laboratoires pour assurer le contrôle de la conformité des produits agricoles et agro-alimentaires, a-t-il indiqué.

«Nous avons estimé qu'il faut établir 50 laboratoires pour contrôler les produits agricoles et agro-alimentaires. Ce réseau est en train d'être créé, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la pêche», a souligné le même responsable. Il est également question, a-t-il poursuivi, de mettre en place pas moins de 20 autres organismes d'évaluation de la conformité des pièces de rechange, d'autant que le pays euvre à mettre en place une industrie méca-

nique solide. «Nous avons également proposé de mettre sur pied un laboratoire d'homologation des véhicules. Il faut qu'on évite la pratique ancienne et de se contenter des documents fournis par le constructeur. Cette politique doit changer», a-t-il ajouté. Algerac a, par ailleurs, recommandé de créer un réseau de 20 laboratoires de référence à l'effet de contrôler les médicaments. Et pour encourager davantage la production nationale de textile et cuir, il est impératif de créer un réseau de laboratoires et organismes pour évaluer les produits qui versent dans ce domaine. D'autres laboratoires de conformité devraient être mis en place, et ce, dans l'immédiat. «Tout ce réseau composé de 240 laboratoires de conformité doit



être mis en place dans l'immédiat. C'est une nécessité absolue. On a accusé beaucoup de retard en la matière», a indiqué M. Boudissa. En outre, Algerac préconise la révision de la réglementation technique nationale, pour se mettre au diapason des mutations économiques mondiales. La réglementation nationale doit être révisée pour qu'elle soit en conformité avec les enjeux économiques actuels», a indiqué le premier responsable d'Algerac.

## TINDOUF :

### Indices positifs de développement du secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué, hier à Tindouf, que des indices positifs de développement du secteur sont perceptibles dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays. «Il y a de nombreux indices positifs montrant que le secteur de la jeunesse et des sports ne cesse de se développer dans la wilaya de Tindouf, à la faveur du soutien dont elle a bénéficié ces dernières années», a affirmé le ministre dans un point de presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya.

M. Hattab a indiqué que la wilaya de Tindouf a bénéficié d'un montant de 2,7 milliards DA pour la réalisation d'une série de projets et d'installations à la satisfaction des jeunes de la région, témoignant de la dynamique du secteur en matière de structures et d'encadrement spécialisé. Ce qui a donné lieu à la concrétisation de nombreuses structures juvéniles et sportives à même de prendre en charge les attentes des jeunes de la région, a es-

timé le ministre, ajoutant que ce financement est accompagné d'un investissement dans la ressource humaine à travers la prospection de potentialités sportives et la création d'académies spécialisées.

Selon M. Hattab, la stratégie et les efforts du secteur s'orientent vers l'investissement dans la ressource humaine, une démarche susceptible d'avoir des répercussions positives sur les jeunes et sur la région de façon générale. Il a rappelé, dans ce cadre, que 7390 projets et installations ont été réalisés ces dernières années à travers le territoire national à la satisfaction des jeunes.

Ces installations ont été accompagnées d'efforts pour leur encadrement qui demeure, a-t-il relevé, en deçà des attentes des jeunes au regard de la dynamique de développement, rendant difficile la maîtrise du volet de l'encadrement. Le ministre a, lors de sa visite de travail à Tindouf, procédé à la mise en exploitation d'un complexe sportif de proximité et

d'un stade de proximité au niveau du quartier Sellagua et d'un autre stade de proximité à la cité El-Kassabi, avant d'inspecter une piscine semi-olympique à la cité Ennasr, une salle sportive spécialisée dans le karaté-do, et d'une autre polyvalente à la cité Slimane Amirat. Le stade de football «Abelhamid Kermali», d'une capacité de 5.400 places, situé à la cité El-Wiam, a fait également l'objet de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports qui a pris connaissance, sur site, des préoccupations des présidents de clubs, liées notamment aux contraintes de déplacements des clubs hors-wilaya du fait de l'éloignement et de l'absence de soutien financier pour la couverture des frais de déplacements. M. Hattab a, en outre, remis des chèques à quatre clubs activant au niveau de la wilaya, et a inspecté une salle omnisport où il a assisté à des exhibitions sportives exécutées par des jeunes adhérents d'écoles de football, de hand-ball, de basketball et de judo.

## ENFANCE

### Les conditions pour la sauvegarde de l'enfant en danger fixées par un décret exécutif

Un décret exécutif, fixant les conditions que doivent remplir les personnes et les familles dignes de confiance pour la sauvegarde de l'enfant en danger, a été publié au dernier numéro du Journal officiel (JO). Selon ce décret, qui vient en application des dispositions de la loi relative à la protection de l'enfant de 2015, l'enfant en danger est remis à une personne ou à une famille digne de confiance par ordonnance du juge des mineurs, en application des dispositions de cette loi.

La personne digne de confiance doit être de nationalité algérienne, de bonne moralité et de bonnes mœurs, jouir de ses droits civiques et politiques, jouir de la capacité physique et mentale, avoir les moyens matériels suffisants pour couvrir les besoins de l'enfant (article 3).

Il peut être exigé que la personne digne de confiance soit

du même sexe que l'enfant, si l'intérêt supérieur de ce dernier l'exige (article 4). La personne et la famille dignes de confiance doivent être inscrits sur la liste nominative, dressée et tenue par le juge des mineurs, au niveau de chaque juridiction et dont il veille, périodiquement, à son actualisation.

Toutefois, si l'intérêt supérieur de l'enfant l'exige, le juge des mineurs peut choisir la personne ou la famille digne de confiance en dehors de la liste prévue au présent article, qui remplit les conditions fixées au présent décret. Les demandes d'inscription sur la liste prévue au précédent article, sont déposées, auprès du juge des mineurs directement ou par le biais des différents établissements et services de l'Etat chargés de la protection sociale, l'organe national de la protection et de la promotion de l'enfance et les repré-

sentants de la société civile exerçant dans le domaine de la protection de l'enfance.

Le juge des mineurs ordonne, aux services du milieu ouvert, de faire une enquête sociale, sur l'état de la personne ou de la famille digne de confiance et son aptitude à la prise en charge d'un enfant et à la réunion des conditions nécessaires à son épanouissement, à sa sauvegarde et à son bien-être.

Outre les pièces qui justifient la réunion des conditions prévues à l'article 3 ci-dessus, le juge des mineurs peut exiger de la personne ou de la famille digne de confiance toute autre pièce qu'il juge nécessaire. Le juge des mineurs veille au contrôle et au suivi de la situation de l'enfant remis à une personne ou à une famille digne de confiance.

Il peut charger les services du milieu ouvert d'établir des rapports périodiques sur l'en-

fant. La personne ou la famille digne de confiance doit informer le juge des mineurs, directement ou à travers les services du milieu ouvert, de toute modification dans sa situation sociale, du lieu de sa résidence ou du comportement de l'enfant ainsi que dans le cas où une ou plusieurs conditions prévues par le présent décret ne sont plus remplies.

La personne ou la famille digne de confiance, est radiée de la liste prévue à l'article 4 du présent décret, par le juge des mineurs: si elle ne remplit plus une ou plusieurs conditions prévues par le présent décret, ou s'il est établi une négligence avérée de sa part dans l'exercice de ses obligations envers l'enfant, sur sa demande.

Le juge des mineurs prend toutes les mesures susceptibles d'éloigner l'enfant concerné du danger et d'assurer sa protection.

## EDUCATION NATIONALE: 9000 postes de professeur principal et professeur formateur à pourvoir au 2<sup>e</sup> concours

Neuf mille (9000) places sont à pourvoir par les 45.000 candidats aux postes de Professeur principal et Professeur formateur lors de la 2<sup>ème</sup> session du concours de recrutement, le 16 mars prochain, a indiqué, hier à Alger, l'Inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messaguem.

«9000 postes de Professeur principal et Professeur formateur, non pourvus à l'issue du 1<sup>er</sup> concours organisé en 2018, sont à pourvoir lors de la 2<sup>ème</sup> session prévue le 16 mars prochain afin de donner une seconde chance à ceux qui n'avaient pas été admis lors du précédent concours», a déclaré M. Messaguem, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, rappelant que le nombre des candidats est de 45.000 pour les paliers du primaire, du moyen et du secondaire.

Tout en précisant que le prochain concours est ouvert même aux «absents» lors de la 1<sup>ère</sup> session, il a rappelé qu'environ 43.000 candidats s'étaient inscrits en 2018, notant que l'Office national des Examens et Concours (ONEC) a prévu à l'intention des concurrents «le même dispositif de contrôle et de transparence» que celui destiné aux élèves des différents cycles éducatifs.

«Aucune personne n'y interfère», a-t-il insisté, à ce propos, notant que les sujets d'examen sont «d'ordre professionnel», à savoir inhérent à la didactique, avant de soutenir qu'eu égard à leurs «missions spécifiques», la formation des professeurs formateurs est évaluée à chaque fin de cycle à travers un dispositif «permanent» de suivi, impliquant des experts internationaux, faisant savoir que, jusque-là, plus de 2000 professeurs formateurs ont été formés avec des «compétences avérées».

Ceci, dans la perspective de «l'école de qualité» envisagée par le secteur à l'horizon 2030 et pour laquelle des «plans intermédiaires» sont mis en place, a-t-il poursuivi, affichant son «satisfait» quant à la cadence du 1<sup>er</sup> trimestre et réitérant la volonté de son département à poursuivre «l'allègement» des programmes scolaires.

L'hôte de la Radio a, en outre, affirmé que le calendrier des examens de fin d'année, dont celui du baccalauréat, est «ficelé»: «La machine est bien rodée, nous serons au rendez-vous», a-t-il insisté, se défendant que les résultats obtenus ces dernières années dans les différents paliers de l'éducation soient «dopés» par l'ONEC, les commissions en charge d'élaborer les sujets ayant «un protocole très serré et ne recevant aucune directive pour tempérer les sujets».

«Sur les 3 dernières années, les indicateurs sont stabilisés», a-t-il argumenté, précisant que 79 à 81% des élèves du primaire ont obtenu leurs moyennes, de même pour 70 à 75% des collégiens et pour quelques 53% des postulants au baccalauréat. Des taux «très significatifs prédisant les résultats avec une majorité de 5 à 10%», a-t-il commenté.

Interpelé sur la récente grève observée à l'appel des syndicats du secteur, il a assuré du «contact permanent», entre ces derniers et la tutelle, lequel a abouti à la résolution de «certains problèmes», relevant que «pour la première fois, les syndicats sont unanimes pour discuter de la pédagogie».

Il a annoncé à cette occasion, la tenue prochaine d'une journée d'étude afin de «les informer de la stratégie du ministère visant à améliorer la qualité de l'enseignement». Sur un autre plan, M. Messaguem a soutenu que le système éducatif est «épargné par les courants idéologiques qui avaient pignon sur rue dans les établissements», faisant état d'une «mobilisation» des inspecteurs dans ce sens.

«L'école n'est pas politisée, les programmes écrits en 2016 ont été allégés et élagués de tout ce qui peut nuire aux élèves», a-t-il observé dans ce sens, relevant que «les constantes nationales sont la ligne rouge» à ne pas franchir.

## MONDE ARABE: Signature de 2 conventions et 2 protocoles portant protection contre les crimes transfrontaliers

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune ont signé, lundi à Tunis, deux conventions et deux protocoles relatifs à la protection de la région arabe contre les crimes transfrontaliers.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge des travaux d'ouverture de la réunion conjointe du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice qui se tient à Tunis et à laquelle l'Algérie prend part avec une délégation de haut niveau, conduite par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh et composée du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de cadres supérieurs des secteurs de l'intérieur et de la Justice.

Il s'agit de la convention arabe sur l'organisation de la transplantation et de la greffe d'organes et de tissus humains et de lutte contre leur trafic, de la convention arabe sur l'interdiction et la lutte contre le clonage humain, le protocole arabe de lutte contre la traite d'humains notamment des femmes et des enfants, protocole additionnel complétant la convention arabe sur la lutte contre le crime organisé transfrontalier et le protocole arabe sur l'interdiction et la lutte contre la piraterie et les vols à main armée, protocole additionnel complétant la convention arabe sur la lutte contre le crime organisé transfrontalier.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion, le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed a mis l'accent sur «la nécessité de faire face ensemble aux défis sécuritaires prévalant dans la région arabe dans le cadre du respect des principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice», appelant à «la promotion de la coopération au plus haut niveau et à davantage de complémentarité entre les appareils de sécurité et de justice des Etats arabes».

Pour sa part, le ministre saoudien de l'Intérieur, Abdelaziz Ben Saoud Ben Nayef a estimé que «la signature de conventions et la mise en place de stratégies et de plans sécuritaires, dans le cadre des institutions de l'action arabe commune, constitue l'un des mécanismes à même de faire face à la déferlante terroriste dans la région arabe».

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit a rappelé «les victoires remportées par les Etats arabes contre les menaces sécuritaires et à leur tête le terrorisme, et ce, grâce aux sacrifices consentis par les éléments des organes sécuritaires fidèles et dévoués à leurs patries», mettant en garde contre «la capacité d'adaptation des organisations terroristes, à travers le développement de leurs modes d'action».

## ALGÉRIE - LIBYE: Guitouni: l'Algérie prospective pour exporter de l'électricité vers la Libye

L'Algérie prospective pour exporter de l'électricité vers la Libye, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Energie Mustapha Guitouni.

Le ministre s'exprimait en marge de la signature d'un protocole d'accord entre le groupe Sonelgaz et la société libyenne General Electricity Company Of Lybia (GECOL) portant sur une «coopération durable» dans la production de l'électricité en Libye.

«L'Algérie et la Libye sont liées par des liens de fraternité exceptionnels, des liens que nous tenons à renforcer en continu de façon à servir les intérêts des peuples des deux pays (...).

Notre volonté est sincère pour renforcer la coopération bilatérale et travailler ensemble pour développer nos relations économiques dans le domaine de l'énergie à travers des projets de partenariat», a affirmé M. Guitouni.

«C'est dans ce sens que nous travaillons pour exporter de l'énergie électrique vers la Libye», a-t-il poursuivi.

Le protocole signé entre les deux sociétés permettra, selon le ministre, de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie. Selon lui, l'accord, à long terme, permet aux filiales de Sonelgaz de fournir leurs prestations à GECOL dans tous les domaines liés à la production de l'électricité.

Il s'agit notamment, a-t-il poursuivi, de la maintenance et le développement des centrales électriques, la fourniture des équipements, la participation dans l'assemblage de nouvelles centrales, la formation des travailleurs des centrales relevant de GECOL, mais aussi la contribution directe dans l'exécution de projets de centrales électrique.

De son côté, le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab, a précisé que la coopération bilatérale prévue dans ce cadre devrait commencer par la formation des cadres et travailleurs de Gecol par les cadres des filiales de Sonelgaz et la maintenance des centrales libyennes en activité, avant de passer à la seconde étape portant sur l'investissement direct dans la production.

«Ca fait une année et demie que nous sommes en train de négocier avec notre partenaire libyen pour créer ensemble un partenariat dans la production de l'électricité en Libye et surtout pour ce qui concerne la maintenance, la réparation de la pièce de rechange, dont les pièces nobles dans les turbines à gaz et turbines à vapeur et aussi la mise en service de centrales électriques», a-t-il détaillé.

Toutes ces chaînes de valeur «sont maîtrisées par le groupe Sonelgaz à travers ses sociétés. Le but recherché



avec nos frères libyens est de mettre en place un partenariat gagnant-gagnant qui va nous permettre aussi de transférer notre technologie.

Nous allons commencer par la formation et la maintenance.

Ensuite nous allons passer vers d'autres horizons tel que la réalisation des centrales, la réalisation de réseaux de haute tension et de très haute tension ainsi que la distribution de l'énergie électrique», a-t-il poursuivi.

Ainsi, Sonelgaz pourrait investir dans la réalisation de centrales combinées et de centrales rapides réalisables sur un mois ou 45 jours pour répondre à des besoins urgents en Libye, selon M. Arkab.

Interrogé pour savoir si la situation sécuritaire dans ce pays voisin ne rendait pas difficile un tel partenariat, il a répondu par la négation.

«La situation sécuritaire (en Libye) est bien étudiée, nous travaillons dans le cadre de la coordination existant entre les deux pays», a-t-il dit.

Quant aux montants qui y seront investis, le premier responsable de la Sonelgaz a estimé qu'il était «encore prématuré de parler de montants».

Nous allons commencer par un premier contrat dans la maintenance dont le montant sera connu prochainement. Cette après-midi, nous allons justement aborder les détails du protocole d'accord qui sera suivi par la signature de plusieurs accords», a-t-il répondu à une question de l'APS.

Interrogé sur le projet d'exportation de l'électricité vers la Libye, il a indiqué que la question fait l'objet actuellement d'études techniques et commerciales visant à évaluer la faisabilité de «l'installation de lignes électriques de 1000 kilovolts entre

l'Algérie et la Libye qui vont porter la distribution globale à 2000 kilovolts d'électricité».

Une fois validé, ce projet se fera en partenariat avec les Libyens, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le P-dg de Gecol, Abdelmajid Mohamed Hamza, a salué la signature de ce protocole d'accord qui «marque le début d'une coopération durable entre Gecol et Sonelgaz».

Reconnaissant la réticence des investisseurs européens et américains vis-à-vis de la Libye «sous prétexte de l'insécurité», dit-il, M. Hamza a assuré que Sonelgaz profitera d'un «traitement privilégié» une fois qu'elle aura investi en Libye.

«Nous avons recouru à l'Algérie en raison de la similitude du processus de génération d'électricité dans les deux pays, parce que les Algériens sont arrivés à un niveau très élevé en termes de maintenance et de production de pièces de rechange des unités de production d'électricité, pour profiter de l'expérience algérienne et parce que les étrangers refusent, dans la plupart des cas, de venir en Libye sous prétexte de l'insécurité», a-t-il confié.

«C'est sûr que la priorité (en matière d'investissements) sera donnée à nos partenaires algériens, vus les liens de fraternité qui nous relient, la proximité géographique et la performance dans les prestations de Sonelgaz», a-t-il soutenu.

Il a avancé que la coopération bilatérale devrait s'élargir davantage dans le futur pour englober le créneau du transport d'électricité.

«D'ailleurs, cette après-midi nous allons discuter des moyens de connecter le réseau électrique libyen avec le réseau algérien», a-t-il dit.

## PARTENARIAT ALGÉRO-TURC:

### Lancement à Relizane d'une usine de production de tuyaux

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a posé, hier, la première pierre de réalisation d'un complexe de production de tuyaux dans la zone industrielle de Sidi Khettab (wilaya de Relizane) dans le cadre d'un partenariat algéro-turc.

Hocine Necib a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures et à réduire la facture d'importation.

Le ministre a souligné que ce complexe est un acquis pour la wilaya et l'Algérie qui satisfera les besoins du secteur des ressources en eau et le marché national, mettant l'accent sur la position stratégique de Relizane, proche du port

de Mostaganem facilitant l'exportation du produit de ce complexe.

Cet investissement d'une valeur de 80 millions d'euros obéit à la règle de partenariat 49/51 entre le groupe algérien Cosider et la société turque "Samssan Makina Industries".

Cette usine, dont le délai de réalisation est fixé à 18 mois, produira plus de 100.000 tonnes de tuyaux par an, ce qui devra satisfaire les besoins du marché national et permettre de s'orienter vers l'exportation. Elle sera réalisée sur une superficie de 33 hectares et devra créer 160 postes d'emploi, selon les explications fournies. En outre, Hocine Necib a mis en service, au début de sa visite dans la wilaya, un réservoir d'eau d'une contenance

de 1000 mètres cubes dans la commune de Belacel, destiné à alimenter la population de la région en eau potable.

Il a procédé aussi à la pose de la première pierre d'une station de pompage d'eau de 40.000 m<sup>3</sup>/jour dans la commune de Oued El Kheir (wilaya de Mostaganem) pour alimenter la zone industrielle de Sidi Khettab en eau.

Le programme de la visite du ministre dans la wilaya prévoit la pose de la première pierre d'une autre station de pompage à Heraiziia dans la daïra de Zemmoura d'une contenance de 19.700 m<sup>3</sup> pour alimenter les communes de Zemmoura, Dar Benabdellah, Mendès et Oued Slam en eau de mer dessalée, ainsi que l'inauguration d'un réservoir d'eau



de 1000 m<sup>3</sup> dans la nouvelle ville de Benadda Benoada (Relizane).

## F R A N C E - A L G É R I E

## Des mesures pour faciliter la passation du bac français aux Algériens inscrits en candidats libres

Des mesures ont été prises par les autorités françaises afin de faciliter aux Algériens inscrits en candidats libres de passer les épreuves du bac français, a indiqué le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

"Des mesures ont d'ores et déjà été prises afin de faciliter (aux Algériens) la passation des épreuves du baccalauréat des candidats inscrits en candidats libres", a répondu le Quai d'Orsay à une question écrite du député M'jid El Guerrab (Libertés et Territoires - Français établis hors de France) à l'Assemblée nationale française, dont la réponse a été publiée hier au Journal Officiel.

Le député a attiré l'attention du ministère sur la possibilité, pour les lycéens algériens, de passer en candidats libres les épreuves du baccalauréat français au niveau du lycée français Alexandre Dumas (LIAD) d'Alger, rappelant qu'il a été confronté à un accroissement "important" de candidats libres souhaitant passer les épreuves du baccalauréat.

Le ministère a indiqué que le nombre d'inscrits à la session 2018 du baccalauréat général s'établit à 710 candidats (épreuves terminales) en Algérie parmi lesquels 180 candidats scolaires et 530 candidats libres, soit une augmentation pour ces derniers de 13 % par rapport à la session 2017.

"Cette situation a conduit à réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement dans le cadre du plan pour l'enseignement français en Algérie, mais également à une échelle régionale", a expliqué le ministère qui a relevé une "très forte" augmentation des inscriptions. "C'est ainsi



que 772 candidats libres se sont inscrits aux épreuves anticipées de la session du baccalauréat 2019 (épreuves se déroulant en 2018) soit une augmentation de 40 % par rapport à 2017, a-t-il précisé, indiquant que le passage des épreuves orales a nécessité le renfort de deux professeurs supplémentaires par rapport aux années précédentes, effort consenti par l'académie d'Aix-Marseille.

Il a ajouté que le service de Coopération et d'Action culturelle et les services du consulat général sont "mobilisés" pour accompagner les écoles partenaires et les candidats en

vue de leur inscription en candidat libre dans les académies françaises, ainsi que dans leurs démarches d'obtention de visa, en particulier ceux qui doivent composer dans les filières technologiques.

Selon les chiffres avancés par le député, en 2016, 460 candidats algériens ont pu passer les épreuves du baccalauréat français, ajoutant qu'en 2017, la situation a été "particulièrement compliquée" car 800 candidats algériens n'ont pas été en mesure de passer les épreuves en candidats libres, "faute de place dans les locaux et faute de personnel surveillant suffisant".

## De «grandes opportunités» de croissance s'offrent au partenariat algéro-français

De «grandes opportunités» de croissance s'offrent au partenariat algéro-français, a estimé, hier à Oran, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie algéro-française (CCIAF), Michel Bisac.

Le partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays, dans plusieurs domaines d'activités industrielles et d'affaires, dispose de fortes chances pour se développer, a indiqué le président de la CCIAF dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des premières rencontres algéro-françaises de l'industrie pétrolière et gazière.

«L'Algérie est un pays qui s'est lancé dans la production et qui s'ouvre sur le partenariat», a souligné M. Bisac, tout en notant l'importance de la dynamique industrielle diversifiée dans l'avenir du partenariat du pays.

Il a mis l'accent sur l'amélioration du climat d'affaires et du partenariat en Algérie, notamment dans le domaine de la pétrochimie, de l'agroalimentaire et de l'industrie automobile. «Pour la pétrochimie, et dans le cadre du plan stratégique de développement du groupe pétrolier Sonatrach, d'énormes opportunités de partena-

riat sont assurés. Nous nous sommes engagés à les mettre en valeur par l'intensification des activités de communication et de la mise en relation entre les opérateurs des deux pays», a-t-il ajouté. «Cette dynamique va permettre le développement d'un important tissu de sous-traitance autour de l'industrie pétrochimique en Algérie en même titre que l'industrie automobile», a-t-il ajouté.

Organisée au Centre de Conventions Mohamed Benahmed d'Oran, cette rencontre de deux jours est marquée par la participation de 200 entreprises

nationales publiques et privées et 33 sociétés françaises, ainsi que quelques filiales du groupe Sonatrach et la compagnie française Total.

Elle intervient dans la continuité des rencontres professionnelles de la CCIAF et ce, dans l'objectif de promouvoir les opportunités de partenariat industriel et en matière de développement des capacités de sous-traitance et de maintenance des activités pétrolières et gazières.

Ces premières rencontres se déroulent sous forme de rencontre B to B et d'ateliers techniques.

## Le Mucem de Marseille interroge les relations franco-algériennes à travers des objets

Le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), situé à Marseille, accueillera du 7 au 14 mars la 3e édition de la manifestation «Algérie rêvée, Algérie vécue : des regards en miroir» pour interroger les relations entre la France et l'Algérie, a-t-on appris hier des organisateurs. Les relations entre les deux pays seront revisitées à travers une vitrine présentant une sélection d'objets et une série de trois tables rondes pour «explorer la question des représentations, entre Algérie rêvée et Algérie vécue, de l'orientalisme d'hier aux jeunes générations franco-algériennes d'aujourd'hui».

Les initiateurs de cette manifestation se sont appuyés, a-t-on indiqué, sur les fonds d'objets conservés au Mucem, en invitant des chercheurs, des écrivains et artistes afin de «croiser leurs regards au sujet de ce patrimoine, d'en explorer les richesses à comme les lacunes à, et de réunir, autour des histoires qui le composent, toutes les mémoires dont il est aujourd'hui l'héritage».

Ce projet, a-t-on ajouté, a pu se réaliser également grâce à la riche collection du Musée d'Histoire de la France et de l'Algérie (MHFA), dont la création fut initiée au début des années 2000 par la ville de Montpellier, avant d'être abandonnée en 2014.

Le Mucem, rappelle-t-on, avait hérité en juillet 2018 près de 5.000 objets et documents, qui étaient originellement destinés au projet du MHFA. La collection englobe un grand fonds muséal très divers composé de photographies, cartes postales, affiches, peintures, objets, manuscrits et textiles retraçant l'histoire croisée de la France et de l'Algérie.

«De Dunkerque à Tamanrasset, l'orientalisme et ses héritages.

Algérie-France, la voix des objets» est une rencontre-débat qui sera organisée jeudi pour mettre en perspective le début de la relation avec la colonisation où les premières images de l'Algérie sont transmises en France.

Elle est suivie d'une présentation des objets exposés dans la vitrine, d'une table ronde et d'une proposition artistique alliant histoire de l'art et musique, avec Cheikh Sidi Bemol en duo avec Abdenour Djemaï. Pour le 11 mars, «Alger 2035» posera la problématique du patrimoine dans le contexte actuel de l'Algérie et le territoire algérien à l'ère des nouveaux plans d'aménagement et d'urbanisme. Les destructions urbaines du temps de la conquête seront revisitées, ainsi la transformation et le réaménagement «à la française» des villes algériennes par le pouvoir colonial. Avec «D'ailleurs je suis d'ici».

Penser l'algérianité aujourd'hui», les organisateurs veulent mettre en exergue «une Algérie qui, façonnée par la transmission de souvenirs, d'objets, de photographies familiales, devient souvent plurielle, entre le réel et le rêve».

## ALGÉRIE - ESPAGNE:

## Anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols à Oran : solidarité exemplaire de la population algérienne

Des intervenants à la journée commémorative du 80e anniversaire de l'arrivée à Oran des réfugiés espagnols ont mis en exergue hier la solidarité "exemplaire" de la population algérienne avec ces personnes ayant fui en 1939 les exactions du fascisme en Espagne. Lors de cette journée, organisée au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Oran en présence notamment de la ministre espagnole de la Justice, Dolores Delgado, la directrice de l'Institut Cervantes d'Oran, Inmaculada Jimenez, a mis l'accent sur "la solidarité exemplaire

manifestée par le peuple algérien à l'époque". "La population algérienne s'était mobilisée, dès l'arrivée des Espagnols, leur apportant vivres, eau et couvertures, alors que l'administration coloniale avait interdit le débarquement des réfugiés pendant plus d'un mois", a souligné l'intervenante lors de cette journée commémorative, rappelant les conditions inhumaines infligées par l'administration coloniale française à ces exilés qui furent internés dans des camps insalubres, plusieurs mois durant, notamment à Oran, Relizane et Djelfa.

Apparavant, la ministre espagnole de la Justice avait souligné que l'objectif de cette commémoration est de "restituer la mémoire de milliers de réfugiés espagnols qui, en 1939, ont fui le fascisme sur le navire «Stanbrook» vers la ville d'Oran. Nous voulons rappeler leur histoire et leurs souffrances passées sous silence".

Dolores Delgado a rappelé l'aventure du "dernier navire de l'exil", le Stanbrook, qui, en 1939, quelques jours seulement avant la fin de la guerre civile espagnole, emporta plus de 2.600 personnes depuis le port

d'Alicante vers Oran, "ce qui leur a permis de survivre", a-t-elle souligné.

Elle a également souligné que les cérémonies de commémoration ont lieu, simultanément, dans 43 villes du monde, en collaboration avec l'Institut Cervantes.

En fin d'après-midi, la ministre espagnole baptisera la bibliothèque de l'Institut Cervantes d'Oran du nom de Francesco Boix, un révolutionnaire et photographe, emprisonné dans le camp de concentration de Mathausen (Autriche).

## EL TARF: Réouverture prochaine des trois marchés aux bestiaux (DSA)

La réouverture des trois (03) marchés à bestiaux de la wilaya d'El Tarf, fermés à "titre préventif", interviendra «très prochainement», a indiqué lundi le directeur local des Services agricoles (DSA).

Fermés depuis deux mois, les trois marchés à bestiaux sis à Drean, Ain Assel et Bouhadjar seront rouverts après l'expiration de la date de l'arrêt de fermeture, décidée par les autorités de tutelle au lendemain de l'apparition de la peste des petits ruminants (PPR), a ajouté M. Kameleddine Benseghir. "Aucun cas de PPR n'a été signalé dans la wilaya d'El Tarf depuis le 4 février dernier", a assuré le DSA, mettant en relief l'importance de vacciner le cheptel pour les protéger de ce virus et de veiller à ne déplacer les bêtes vers les marchés que munis du certificat de vaccination.

Le responsable a ajouté que toute saisie de cheptel ne répondant pas aux mesures de prévention, notamment le certificat de vaccination, sera "systématiquement" acheminée vers l'abattoir rappelant l'importance de la prévention pour la protection du cheptel et du consommateur.

Pas moins de 20.000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) ont été distribuées à travers les différentes communes de la wilaya, dans le cadre d'un premier quota de lutte contre cette épidémiologie, a-t-il rappelé, faisant état de la réception "avant la fin du mois en cours" d'un deuxième quota de vaccins similaires.

Un autre quota de vaccins destiné, quant à lui, à la vaccination contre la fièvre aphteuse est également prévu "prochainement", a-t-on soutenu de même source.

L'opération de vaccination est menée par 49 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale, a-t-on noté.

Aussi, près de 300 cas d'atteinte de la peste des petits ruminants et de fièvre aphteuse ont été enregistrés, dans cette wilaya, depuis l'apparition de cette zoonose, a, encore, rappelé la source, signalant que 39 foyers de ces maladies ont été également relevés durant cette même période.

La wilaya d'El Tarf compte 81.800 bovins, dont près de 42.000 vaches laitières, ainsi que 152.000 ovins et 33.640 caprins, selon les statistiques des services agricoles.

## LAGHOUAT: Entrée en service de la nouvelle gare routière

La nouvelle gare routière de Laghouat, de catégorie «A», est entrée en exploitation, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Implantée au Sud de la ville de Laghouat, cette installation routière, réalisée pour un coût de 650 millions DA, offre une capacité de traitement de 1,2 millions passagers/an, a-t-on précisé.

Les services de la wilaya font état, par souci de répondre aux exigences de la nouvelle carte de transport et de l'extension urbaine qu'a connue ces dernières années la ville de Laghouat, de la création et l'extension de certaines dessertes urbaines de Laghouat, ainsi que de la reconversion de l'ancienne gare routière pour les courtes dessertes intercommunales.

La nouvelle gare routière vient s'ajouter à celle d'Alfou, de catégorie «B», mise en service en 2018 pour un coût de 550 millions DA.

Ces structures de transport routier demeurent nécessaires pour les besoins des grandes communes de la wilaya de Laghouat, dont Gueltat Sidi Saâd, Tadjemout et Hassi-R'mel, des régions de transit à fort trafic routier, a-t-on souligné.

## AMÉNAGEMENT DES OUEDS D'EL HAMIZ ET DE REGHAÏA À ALGER: Une enveloppe de l'ordre de 6 milliards de DA dégagée

Une enveloppe financière de l'ordre de 6 milliards de dinars a été dégagée par les services de la wilaya d'Alger pour l'aménagement des oueds d'El Hamiz et de Reghaïa, dans le cadre des projets de protection de la capitale contre le risque d'inondations, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur des Ressources en eau, Boukercha Kamel.

Dans le cadre de l'aménagement des oueds, à travers la wilaya d'Alger et au titre du plan de protection de la capitale contre les risques d'inondations, il a été procédé récemment à l'aménagement des Oueds d'El Hamiz et de Réghaïa avec une enveloppe financière de l'ordre de 6 milliards de DA, a déclaré M. Boukercha à l'APS, notant que ce projet vise à créer de nouveaux espaces de loisirs dans la wilaya.

L'aménagement des deux oueds comptant parmi les plus grands d'Alger, après celui d'El Harrach, intervient juste après la finalisation du premier lot des travaux d'aménagement de Oued Ouchayah et lancement du deuxième lot des travaux, et englobe l'aménagement et l'extension des rives des deux oueds et la création d'espaces de loisirs.

Grace à ces travaux longeant Oued El Hamiz sur une distance de 12 km et Oued Reghaïa sur une distance de 5km, des canalisations seront installées pour la collecte et le transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Reghaïa, en vue de résoudre définitivement le problème de pollution de ces cours d'eau. Selon la fiche tech-



nique, les deux projets dont le coup d'envoi des travaux a été donné le mois dernier, par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, seront réceptionnés en une année et demi, a précisé M. Boukercha.

M. Bedoui avait appelé à «la prise des mesures nécessaires à l'encontre des opérateurs industriels qui n'ont pas installé de stations de prétraitement dans leurs usines», ayant été

précédemment à l'origine de la pollution de plusieurs oueds à Alger, à l'instar de Oued el Harrach.

Revenant sur le taux d'avancement des travaux d'aménagement de oued el Harrach, M. Boukercha a indiqué qu'il s'élevait actuellement à 80% et qu'il n'en restait plus qu'un (01) km à réaliser (centre-ville), prévoyant la réception totale du projet fin 2019 ou début 2020 au plus tard.

## BLIDA: Promouvoir l'exploitation des produits forestiers non ligneux

La Conservation des forêts de la wilaya de Blida multiplie les efforts en vue de promouvoir l'exploitation des produits forestiers non ligneux, encourageant les jeunes à créer des micro-entreprises versant dans le domaine et invitant les entreprises économiques à investir dans ce créneau, a indiqué lundi cette direction.

Une opération pour le recensement des personnes activant dans le domaine d'exploitation des produits forestiers non ligneux, dont les plantes médicinales et aromatiques, et autres fruits secs (marrons, amandes, caroubier), a été lancée, a déclaré Dalila Benani, responsable de cette direction.

L'objectif, a-t-elle dit, est d'organiser la profession, tout en aidant les jeunes activant de façon illégale, à lancer leurs propres entreprises». La responsable a également fait part de la création d'un Conseil interprofessionnel de wilaya pour les plantes médicinales et aromatiques, englobant différents représentants de la Conservation des forêts et d'entreprises économiques, de la BADR, de la Caisse de mutualité agricole, des exportateurs et importateurs de produits forestiers non ligneux et autres directions concernées (commerce, tourisme). L'encadrement de



ce conseil est assuré par des experts du domaine relevant notamment de l'Institut national de recherche forestière, l'Institut national de protection des végétaux, l'Institut national de recherche scientifique et l'Ecole nationale des Forêts. Au titre de ces efforts, une délégation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est rendue, lundi, au niveau du Parc national de Chrâa.

Sur place, les membres de cette délégation se sont montrés impressionnés par l'importance des opportunités disponibles au niveau de cette réserve naturelle, particulièrement en matière de produits forestiers non ligneux. Zobeir Sahli, membre de cette délégation, également expert en économie agri-

cole et forestière, a souligné à l'occasion «la grande richesse de la ressource forestière algérienne, dont l'exploitation est, a-t-il déploré, demeure «très réduite». Néanmoins, l'expert a loué les efforts consentis par la Conservation des forêts de Blida pour promouvoir ce secteur, afin «d'en faire une source génératrice de richesse».

Dans le même sillage, un jeune de la région a déclaré à l'APS activer au même titre que beaucoup de ses congénères chômeurs comme lui, dans le domaine de la collecte des plantes médicinales et aromatiques, qu'il vend au niveau des marchés populaires. Il a assuré avoir appris les secrets de la profession auprès de sa grand-mère, «qui était experte dans le domaine des

plantes et connaissait les propriétés thérapeutiques de chacune d'entre elles».

Interrogé sur sa disponibilité à créer une micro-entreprise, si la possibilité lui en était donnée, le jeune homme s'est dit qu'il serait «très heureux» d'avoir l'opportunité de gagner sa vie de façon légale, «d'autant plus que j'ai acquis un grand savoir dans ce domaine», a-t-il assuré.

Selon le directeur du Parc national de Chrâa, cette réserve naturelle compte près de 200 types de plantes aromatiques et médicinales, dont certaines considérées comme rares à l'échelle mondiale et d'autres poussant seulement à Sétif et au niveau du parc national de Chrâa.

A noter que cette visite de la délégation de la FAO se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, avec un programme des visites à nombre de pépinières de la région spécialisées dans les plantes et autres essences forestières, dont le pin d'Alep et le chêne vert.

Pour les journées de mardi et mercredi, la délégation se rendra au niveau d'exploitations agricoles spécialisées dans la plantation du caroubier.

Cette visite intervient dans le cadre de la sélection de Blida, comme wilaya pilote pour le développement de la filière.

## SELON UN BILAN DE L'ONLCDT: Près de 32 tonnes de résine de cannabis saisies en 2018

Près de 32 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2018, dont plus de 61% dans les wilayas de l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

«Au total, 31.936,386 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2018, en Algérie, dont 61,63% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes).

La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2018, a enregistré une baisse de 39,30% par rapport à la même période de l'année 2017, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon les explications d'une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies sont toujours «très élevées».

Selon le rapport, 28,99% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 5,05% dans la région Est et seulement 4,33% au centre du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté passant de 6.279,407 grammes en 2017 à 671.887,093 grammes en 2018, soit une hausse de 10.599,85%, selon le même bilan. La quantité d'héroïne saisie a, également augmenté passant de 2.120,965 à 4.324,220 grammes durant la même date de référence. Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 1.807,843 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2018, soit une augmentation de 50,43%.

### Plus de 49.700 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les chiffres avancés par les services concernés, 49.749 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 17,24%, dont 260 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 1.048 personnes en fuite. Les données de l'ONLCDT révèlent également que



parmi les personnes impliquées, 9.142 sont des trafiquants alors que 25.976 sont des usagers de résine de cannabis et que 7.364 sont des trafiquants de substances psychotropes et 6.916 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 167 trafiquants 61 usagers de cocaïne et 40 trafiquants et 43 usagers d'héroïne.

Concernant les affaires traitées, le bilan de l'Office a enregistré 39.504 affaires en 2018, contre 32.952 affaires en 2017, soit une augmentation de 19,88%.

Sur le total de ces affaires traitées, 9.725 sont liées au trafic illicite de drogue, 29.748 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 31 affaires liées à la culture de drogues, conclut la même source.

### Plus de 16.500 toxicomanes pris en charge durant les neuf premiers mois de 2018

Plus de 16.500 toxicomanes, dont plus du tiers sont des jeunes de 16 à 25 ans, ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2018, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national de lutte

contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). «Au total, 16.584 toxicomanes, dont 6.273 sont âgés entre 16 et 25 ans (37,83%), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2018», a-t-on précisé. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 5.537 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 3.112 toxicomanes ont plus de 35 ans et 1.662 autres ont moins de 15 ans. S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9.995 personnes (60,27%) sont célibataires et 3.912 personnes (23,59%) sont mariés. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait également ressortir 3.085 (18,60%) femmes et 13.499 (81,40) hommes.

Evoquant la situation professionnelle, la même source a relevé que 47,02% sont sans emploi, 39,07% sont des travailleurs et 13,91% des toxicomanes bénéficiaires d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant cette même période de référence sont des étudiants.

## TRIBUNAL D'ORAN : 2 peines à la perpétuité dans une affaire de trafic de près de quatre quintaux de résine de cannabis

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé, lundi, deux peines à la perpétuité et deux autres à 20 ans et 15 ans de prison ferme, à l'encontre de quatre personnes impliquées dans une affaire de trafic de près de quatre quintaux de résine de cannabis.

Les faits remontent au mois d'octobre, lorsque sur la base de renseignements faisant état d'un réseau de trafic de drogue entre Maghnia et Tébessa, la Gendarmerie nationale a dressé plusieurs barrages entre les wilayas de Tlemcen et Oran.

Dans un premier temps, une voiture conduite par un nommé B.M a été arrêtée près de la localité de Sidi Benadda dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Selon les



services de sécurité, il s'agit du véhicule chargé de sécuriser l'itinéraire pour un fourgon qui convoyait la drogue.

B.M aurait alerté le chauffeur du fourgon, qui a emprunté une autre route, mais qui fut intercepté par d'autres gendarmes au niveau de la localité d'Aïn Kihal dans la même wilaya, à quelques encablures de

Sidi Benadda. Son conducteur, A.S (30 ans) a réussi à prendre la fuite, abandonnant près de quatre quintaux de kif (389 kg) et un accompagnateur, M.Y (30 ans), avant de se rendre plus tard aux forces de l'ordre. Un autre nommé M.M (34 ans), présumé chef de réseau a été également arrêté et un nommé R.J est en fuite. Lundi lors du

procès, M.Y (37 ans) et A.S (30 ans) ont prétendu ignorer ce qu'ils transportaient.

B.M, qui conduisait le véhicule en éclaircur, a reconnu avoir accepté la proposition pour pouvoir subvenir aux soins de sa fille malade, niant connaître M.M qui, à son tour, a nié une quelconque implication dans cette affaire, indiquant qu'il portait le même nom qu'un autre accusé.

Les avocats de la défense ont plaidé les circonstances atténuantes en raison de la situation sociale des accusés, quant à l'avocat de M.M, il a produit divers documents prouvant que son client a été impliqué à la suite d'une erreur, née d'une confusion, car portant le même nom qu'un autre accusé, demandant son acquittement.

## SÉTIF: Décès de 7 personnes asphyxiées par les gaz brûlés en janvier et février derniers



Sept (7) personnes ont trouvé la mort asphyxiées par des gaz brûlés provenant d'appareils défectueux en janvier et de février de l'année en cours dans la wilaya de Sétif, chauffage, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la protection civile(DCP).

Les victimes des asphyxies par les gaz brûlés recensées dans la wilaya de Sétif au cours des premiers deux mois de l'année 2019 dépassent celles rapportées durant toute l'année de 2018, où 6 morts étaient à déplorer, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication de DPC, le capitaine Ahmed Laâmamra. Les services locaux de la protection civile, ajoute le même responsable, sont intervenus également lors de 34 opérations pendant ces deux (2) mois pour secourir et sauver d'une mort certaine 82 personnes, après avoir inhalé de ces gaz provenant d'appareils défectueux. Il a indiqué dans ce même contexte que ce bilan est jugé «lourd» par rapport à celui enregistré durant toute l'année précédente où 81 personnes ont été secourues lors de 34 interventions.

Afin de promouvoir la culture de prévention en faveur de l'ensemble des franges de la société à travers le travail de proximité, l'exploitation de tous les moyens et la préservation des vies humaines, des campagnes de vulgarisation et de sensibilisation liées à ce sujet ont été lancées durant les tous derniers jours dans les mosquées, avant la prière du vendredi, a fait savoir M. Laâmamra, soulignant que 15 lieux de culte ont été jusqu'à présent ciblées par cette action.

## ORAN: Inauguration d'un nouveau centre de dépistage de surdité à la polyclinique Akid-Lotfi

Un nouveau centre de dépistage de surdité équipé d'une cabine audiométrique a été inauguré, lundi, au niveau de la polyclinique 2 à haï «Akid Lotfi» (Oran), en présence du directeur de la santé et de la population de la wilaya, Nasreddine Bouda et de cadres locaux du secteur. Cette consultation ORL équipée d'une cabine audiométrique permet l'examen de la fonction auditive et de distinguer différents types de surdité aussi bien pour les enfants que pour les adultes, a indiqué, à l'APS, Hanae Temmar, médecin spécialiste en ORL, ajoutant que ce centre de dépistage de surdité est le deuxième du genre au niveau local, après celui de la polyclinique du boulevard de l'ALN (ex Front de mer).

Plus qu'un outil de mesure, cet équipement lourd permet un examen para-clinique complémentaire non invasif dans l'évaluation de la surdité des sujets, qu'ils soient jeunes ou âgés, a-t-elle expliqué, faisant savoir qu'un tiers des personnes âgées de plus de 65 ans ont une presbycusie (diminution progressive de l'acuité auditive due au vieillissement), nécessitant un appareillage. En 2018, sur 100 enfants scolarisés atteints d'hypoacusie (faible acuité auditive) nécessitant un appareil auditif, ont effectué l'audiogramme ailleurs, notamment chez le privé (cet appareil indisponible au niveau de la polyclinique 2 à haï Akid Lotfi).

Pour sa part, le chef de service prévention à la direction de la santé et de la population, Dr Youcef Boukhari a assuré que 1.035 enfants scolarisés de la wilaya d'Oran ayant une hypoacusie ont été pris en charge.

Il est prévu, au profit des élèves malentendants nécessitant un appareil auditif, l'ouverture prochaine d'une antenne de l'Office d'appareillage pour handicapés (ONAPH) à haï El badr, selon un cadre de la direction de la santé de la wilaya.

## ESPAGNE: Nombreux incendies dans le nord dus aux températures élevées



Des centaines de pompiers et de militaires ont lutté lundi dans le nord de l'Espagne contre une centaine d'incendies attisés par le vent et des températures particulièrement élevées, parvenant à réduire leur nombre à moins de 50 dans la soirée à la faveur d'un rafraîchissement de l'air.

Quelque 300 pompiers et militaires, appuyés par des avions bombardiers d'eau, ont combattu 99 feux de forêt dans la région des Asturies et ont réussi à limiter leur nombre à 47 lundi soir, ont déclaré les services d'urgence de la région.

18 autres incendies étaient par ailleurs recensés dans la région voisine de Cantabrie. Tous ces feux de forêt, qui n'ont fait jusqu'ici aucun blessé, sont attisés par des vents du sud avec des rafales allant jusqu'à 100 km/h et des températures très élevées pour la saison, dans une région habituellement humide en hiver, ont souligné les autorités locales. Il a fait ainsi 25 degrés dimanche à Gijón, la plus grande ville des Asturies. Selon le gouvernement régional, le risque d'incendie était lundi «très élevé», voire «extrême» dans certaines parties des Asturies. Le président de la Cantabrie, Miguel Angel Revilla, a quant à lui appelé les habitants de sa région à la vigilance, les prévisions météo pour mardi faisant état de «vents très forts». «C'est une terrible tragédie», a-t-il dit dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. L'Espagne fait régulièrement face à des incendies dévastateurs l'été, notamment dans les régions arides du sud et sur la côte méditerranéenne. Mais ils sont en général rares l'hiver, en particulier dans les régions du nord comme les Asturies et la Cantabrie où il pleut beau-

## SELON UNE ÉTUDE: Les canicules marines dévastent déjà la faune et le pire reste à venir

Imperceptibles pour l'homme mais mortelles pour la vie océanique, les canicules marines ont déjà endommagé les écosystèmes du monde entier et devraient à l'avenir s'avérer encore plus destructrices, selon une étude publiée lundi.

Depuis le milieu du XXe siècle, le nombre de jours de canicule marine a augmenté de plus de 50%, constatent les auteurs de l'étude publiée dans la revue Nature Climate Change. Une canicule marine est définie par des températures qui restent proches pendant 5 jours des records enregistrés dans une zone donnée. «À l'échelle mondiale, les vagues de chaleur marine deviennent de plus en plus fréquentes, et de plus en plus longues.

Au cours de la dernière décennie, des événements records ont été observés dans la plupart des bassins océaniques», note Dan Smale, de la Marine Biological Association du Royaume-Uni.

«Tout comme les vagues de chaleur atmosphériques peuvent être fatales aux cultures, aux forêts et aux animaux, les canicules marines peuvent être dévastatrices pour les écosystèmes océaniques», explique à l'AFP Dan Smale.

Mais par rapport aux canicules atmosphériques (qui ont fait des dizaines de milliers de victimes depuis le début du siècle), les marines ont fait l'objet d'assez peu d'études scientifiques.

Les coraux sont les victimes par excellence de ces canicules en eau peu profonde et font face à un sombre



avenir: même si l'humanité parvient à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius - mission impossible, selon certains scientifiques - entre 70% et 90 % des coraux sont voués à la disparition, selon un rapport du GIEC publié en octobre.

Mais ils ne sont pas les seuls : la vague de chaleur de 2011 a tué de vastes étendues de prairies sous-marines et de forêts de varech, ainsi que les poissons et les ormeaux qui en dépendent. En 2014, «The Blob» a réchauffé les eaux au large de la Californie de 6 C pendant plus d'un an, provoquant la prolifération

d'algues toxiques pour les crabes, les otaries, les baleines et les oiseaux marins... L'intensification des canicules marines (en nombre et en puissance) a également un impact direct sur l'homme.

«Les espèces de poissons et de crustacés destinées à la consommation risquent d'être anéanties localement», s'alarme Dan Smale.

De plus, «si les herbes marines et les mangroves sont touchées par des températures extrêmes, elles peuvent libérer le carbone qu'elles stockent» et augmenter le réchauffement climatique, ajoute le chercheur.

## MEXIQUE: 2 morts dans un affrontement entre trafiquants de migrants

Un affrontement entre deux groupes de trafiquants de migrants a fait deux morts et sept blessés, au sud du Mexique, près de la frontière avec la Guatemala, ont indiqué lundi les autorités judiciaires locales.

Les faits se sont déroulés dimanche matin dans la localité de Venustiano Carranza, dans l'Etat du Chiapas (sud) où des habitants ont prévenu les forces de l'ordre d'une fusillade en cours. Sur place, les autorités ont trouvé les corps sans vie de deux présumés délinquants guatemalteques, ainsi que sept personnes blessées: six de

nationalité guatemalteque, dont quatre mineurs, et un présumé trafiquant mexicain de 36 ans.

Les autorités du Guatemala ont confirmé la mort de deux de leurs ressortissants. Il s'agirait de deux présumés trafiquants de migrants de 30 et 34 ans, de la communauté indigène chuje, originaires de Huehuetenango, située près de la frontière avec le Mexique. L'ONG OCEZ Región Carranza indique avoir dénoncé à plusieurs reprises la présence de groupes criminels armés opérant dans la région «sans qu'aucune autorité n'agisse pour les démanteler et les punir».

Elle accuse la police de liens avec ces trafiquants.

Selon elle, un barrage de police a été dressé dans le secteur de l'affrontement où transitent des «bandes composées de Centraméricains». Les migrants blessés avaient pris la route vendredi depuis le Guatemala dans l'espoir d'atteindre les Etats-Unis. Ils auraient payé entre 7.000 et 8.000 dollars aux trafiquants.

Une équipe consulaire du Guatemala est en route vers le lieu de l'affrontement afin de prêter assistance aux personnes blessées et organiser leur rapa-

triement. Le gouvernement mexicain a annoncé lundi le début d'une opération policière et militaire dans la zone frontalière pour tenter de réduire la violence dans cette région.

Cette opération par voie terrestre et aérienne, baptisée «Opération Côte Un», durera un mois et se concentrera notamment sur les localités où la présence de groupes criminels a été signalée.

Le Mexique partage près de 1.000 kilomètres de frontière avec le Guatemala, que franchissent illégalement des milliers de migrants centra-méricains chaque année.

## AÉROSPATIALE: La Chine ouvrira les données collectées par la sonde lunaire Chang'e-4 en libre accès



La Chine ouvrira progressivement au monde les données collectées par la sonde lunaire Chang'e-4, a déclaré le concepteur du programme lunaire de la Chine. Wu Weiren, académicien de l'Académie chinoise d'Ingénierie, s'est ainsi exprimé en tant que membre du 13e Comité national de la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC), l'organe suprême du conseil politique du pays, en marge de sa session annuelle, qui s'est ouverte dimanche. La sonde Chang'e-4 a effectué le premier alunissage en douceur dans le cratère Von Karman du bassin Pôle Sud-Aitken, sur la face cachée de la Lune, le 3 janvier. L'atterrisseur et le rover sont sortis de leur mode veille et collectent de nouvelles données, selon M. Wu. Il a ajouté que la Chine envisageait de lancer la sonde Chang'e-5 plus tard dans l'année, pour collecter des échantillons sur la Lune, mais prévoyait également de lancer une sonde sur Mars en 2020.

## RD CONGO: Une ONG dénonce la condamnation d'un journaliste à un an de prison

L'organisation congolaise de défense de la presse Journaliste en danger (JED) a dénoncé «vigoureusement» lundi la condamnation d'un journaliste à douze mois de prison pour avoir couvert une manifestation dans une ville du nord-ouest de la République démocratique du Congo.

«JED s'insurge vigoureusement contre la condamnation d'un journaliste à douze mois de prison» vendredi par un tribunal de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur (Nord-ouest) en «procédure de flagrance» pour «outrage» au gouverneur de l'Equateur Bobo Boloko», lit-on dans le communiqué de l'ONG. Le

journaliste Steeve Mwanyo Iwewe travaillait à la Radio-Télévision Sarah (RTS), une chaîne émettant à Mbandaka.

Il a été condamné aussi «au paiement de 200 dollars américains», écrit JED.

Selon des sources de JED, Steeve Mwanyo couvrirait une manifestation organisée mercredi par des agents de la coordination provinciale de l'Environnement qui réclamaient une prime de 5% des recettes non versées par le gouvernement provincial, alors que le gouverneur Bobo Boloko, arrivé sur le lieu, avait ordonné à ses collaborateurs «d'empêcher le jour-

naliste de filmer la manifestation».

Ce que le journaliste avait refusé, estimant être dans son droit de recueillir les informations.

Après son arrestation par des policiers, e parqué l'a présenté devant un tribunal qui l'a jugé pour «outrage à l'autorité», explique JED.

Trois autres journalistes du même média ont déclaré à JED qu'ils vivaient «dans la clandestinité depuis le jeudi 28 février 2019 par peur des représailles» de policiers «munis d'un mandat d'arrêt à la suite d'une autre plainte du gouverneur de province pour des faits similaires».

## RD CONGO: La lutte contre Ebola au cœur d'une nouvelle tournée du chef de l'OMS

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, se rendra en République démocratique du Congo du 7 au 9 mars prochain pour voir sur place les efforts déployés par les équipes de l'OMS et ses partenaires pour contenir l'épidémie d'Ebola dans le nord-est du pays, a souligné l'agence onusienne dans un communiqué rendu public lundi à Genève.

Outre le chef de l'OMS, la délégation onusienne comprendra également Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale du Bureau de l'OMS pour l'Afrique, et Dr Ibrahima Socé Fall, directeur régional de l'OMS pour les situations d'urgence.

Cette mission onusienne intervient après l'attaque à main armée du centre de traitement Ebola de Butembo et l'incendie du centre de traitement Ebola de Katwa.

Des incidents qui ont conduit les organisations non gouvernementales (ONG) Médecins sans frontières (MSF) et Alima à retirer leur personnel sur place et qui ont suscité des inquiétudes quant à la propagation de la maladie.

Selon Radio Okapi, la radio de la Mission des Nations Unies en RDC, le centre de traitement d'Ebola à Butembo a été finalement rouvert ce week-end.

«Le maire de Butembo annonce le déploiement de la police et de l'armée autour des centres de traitement Ebola de cette ville du Nord-Kivu, pour les protéger contre les attaques armées», a indiqué Okapi. A ce jour, 12 patients confirmés, hospitalisés provisoirement au centre de transit de Katwa, ont déjà été transférés vers le centre de traitement de Butembo.

Cette nouvelle visite du direc-



teur général de l'OMS sera la deuxième cette année. Dr Tedros s'était déjà rendu dans les zones touchées par le virus Ebola au tout début de l'année pour examiner la riposte à ce moment critique. Avant ce voyage, Dr Tedros avait alerté sur la «situation sans précédent» d'une telle flambée d'Ebola, avec «une population très mobile et de nombreuses lacunes du système de santé». Même «très affecté par les rapports faisant état d'une attaque dimanche soir contre un établissement de santé géré par Médecins sans frontières à Katwa»,

il avait néanmoins fait état des progrès majeurs dans ce combat contre Ebola, avec «des centaines de décès, voire des milliers peut-être, qui ont été évités».

Depuis le début de l'épidémie dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, le cumul des cas est de 894, dont 829 confirmés et 65 probables.

Au total, il y a eu 561 décès (496 confirmés et 65 probables) et 302 personnes guéries, selon le dernier rapport de situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola en date du 2 mars 2019.

## SELON UNE ÉTUDE: L'anticorps d'un survivant d'Ebola, clé d'un futur vaccin

Des chercheurs ont identifié un anticorps capable de neutraliser les trois souches du virus Ebola touchant l'homme, une découverte importante dans la quête d'un vaccin universel contre cette maladie très souvent mortelle, selon une étude publiée lundi.

Cet anticorps a été trouvé chez un survivant de la plus grave épidémie d'Ebola à ce jour, qui a fait plus de 11.000 morts en Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016.

A l'occasion de cette épidémie, un vaccin expérimental a été développé.

Un essai de grande ampleur conduit par l'OMS en Guinée en 2015 a

montré qu'il était très protecteur, mais seulement contre l'une des souches du virus.

Ce même vaccin est actuellement utilisé dans une campagne de vaccination ciblée en République démocratique du Congo (RDC), pays touché par une nouvelle épidémie qui a déjà fait au moins 500 morts.

L'anticorps découvert par des chercheurs américains pourrait permettre d'aller plus loin en développant un vaccin efficace contre les trois souches de virus Ebola qui touchent l'être humain (deux autres souches ne transmettent la maladie qu'aux primates non humains),

explique un article paru dans la revue Nature Structural and Molecular Biology.

Selon Kartik Chandran, professeur d'immunologie à l'Albert Einstein College of Medicine à New York, son équipe est parvenue à identifier «le talon d'Achille» du virus.

En analysant cet anticorps, déjà connu pour neutraliser deux souches d'Ebola, les chercheurs sont parvenus à montrer qu'il pouvait contourner les défenses de la troisième souche du virus.

«La structure moléculaire révèle que l'anticorps arrive à atteindre une poche cachée, encastree» du virus, a expliqué

à l'AFP Erica Ollmann Saphire, du La Jolla Institute for Immunology, en Californie.

En utilisant cette stratégie, qui déjoue les leurres mis en place par le virus, «l'anticorps peut viser efficacement une cible qui est commune à toutes les variétés de virus Ebola», a-t-elle ajouté.

Le virus d'Ebola se transmet par le moindre contact avec les fluides corporels des personnes malades ou récemment décédées.

Responsable de fortes fièvres et d'hémorragies, il est mortel dans 30% à 90% des cas selon les épidémies et le type de virus.

## GUINÉE: Flambée de l'épidémie de rougeole dans une dizaine de districts sanitaires



Une nouvelle flambée de l'épidémie de rougeole vient d'être notifiée dans une dizaine de districts sanitaires du pays, rapportent lundi des médias locaux.

Dans ces zones, plus de 200 enfants suspects atteints par la rougeole ont été recensés et 88 parmi eux sont déjà atteints par la maladie, a affirmé à la radio nationale, le Dr Sakoba Keita, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS).

Selon lui, les enfants déjà malades de la rougeole sont hospitalisés dans les centres de ripostes et de traitements des maladies à potentiel épidémique, implantés dans tous les pays, suite à l'apparition de la fièvre Ebola en Guinée et dans la sous-région entre 2014 et 2015.

Avec l'appui des partenaires étrangers, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire ravitaillera les structures sanitaires de traitements des maladies à potentielle épidémique du pays en produits et médicaments nécessaires pour faire face aux cas des malades urgents.

L'apparition de cette flambée de rougeole s'expliquerait par le faible taux de couverture vaccinale des enfants de moins de 5 ans qui sont identifiés dans les zones à haute risque épidémique.

De nos jours, d'après les statistiques du ministère de la santé, seulement 25 % des enfants de moyen de 5 ans ont reçu correctement toutes les doses vaccinales dans tout le pays.

Caractérisée par une forte fièvre et une éruption cutanée (la peau), les symptômes de la maladie apparaissent seulement 14 jours après la contamination du sujet infecté.

En février 2017, une épidémie de rougeole s'est déclarée en Guinée faisant 2 décès chez les enfants et 1055 cas de prises en charge dont 16 cas d'hospitalisation dans les structures sanitaires spécialisées du pays.

Ainsi, plus de 3,5 millions d'enfants avaient été vaccinés contre l'épidémie de rougeole dans 31 districts sanitaires pour un coût financier estimé à 5 millions de dollars.

## SIDA: 2<sup>e</sup> cas mondial de rémission d'un patient atteint du VIH

Une deuxième personne a connu une rémission durable du VIH-1, le virus à l'origine du sida, après avoir interrompu son traitement, et est probablement guérie, doivent annoncer des chercheurs lors d'une conférence médicale mardi.

Dix ans après le premier cas confirmé d'un patient souffrant du VIH s'étant remis de cette maladie mortelle, un deuxième cas, connu comme «le patient de Londres», n'a pas montré de signe d'être atteint virus depuis près de 19 mois, ont rapporté les chercheurs dans le journal Nature.

Les deux patients ont subi des transplantations de moelle osseuse pour traiter des cancers du sang, en recevant des cellules souches de donneurs ayant une mutation génétique rare qui empêche le VIH de s'installer.

«En parvenant à une rémission sur un deuxième patient tout en utilisant une approche similaire, nous avons montré que le «patient de Berlin» n'a pas été une anomalie», a dit le principal chercheur Ravindra Gupta, professeur à l'Université de Cambridge, en faisant référence au premier cas mondial de rémission chez un malade atteint du VIH.

## NIGER: Démantèlement d'un réseau de fabrication de faux produits pharmaceutiques

L'Office central de répression de trafic illicite de stupéfiants du Niger a annoncé lundi le démantèlement d'un réseau de fabrication de faux produits pharmaceutiques, impliquant neuf (9) personnes.

Selon le porte-parole de la police, Adili Toro, cité par des médias, il s'agit entre autres, de faux produits fabriqués à base

de plantes et d'autres importés. Ils sont par la suite écoulés sur le marché local et au Nigeria voisin, selon les médias.

Au cours de l'opération, neuf personnes, toutes nigériennes, ont été interpellées avec la saisie de dix (10) tonnes de divers produits dans un quartier de Niamey, la capitale.



# DIABÈTE DE TYPE 1 DE PLUS EN PLUS DE COMPLICATIONS CHEZ LES JEUNES

La diagnostic de diabète touche de plus en plus d'enfants et de jeunes adultes en Grande-Bretagne et au pays-de-Galles. Mais les médecins s'inquiètent surtout en voyant une apparition précoce de complications.



La qualité des soins pour les enfants porteurs du diabète s'améliore. Toutefois, comme le souligne le directeur de l'Association britannique du diabète, «vivre avec cette maladie, c'est être constant en équilibre sur une corde. Cela nécessite un contrôle permanent pour éviter les conséquences graves». Dans le cas du diabète, ces complications semblent toucher un nombre croissant d'enfants de façon précoce. Potentiellement graves, elles peuvent conduire à la cécité, à l'accident vasculaire cérébral ou à l'insuffisance rénale. Outre-Manche, les médecins tirent donc le signal d'alarme d'autant que l'an dernier, le diagnostic de diabète de type 1 est tombé chez 26 067 enfants et jeunes adultes de moins de 25 ans. Soit 1000 jeunes de plus que l'an dernier (ils étaient 25 221 en 2012/2013).

Or, selon un nouveau rapport du Collège royal de pédiatrie et de santé infantile, plus d'un quart (27,5%) des jeunes ayant le diabète de type 1 affiche une pression artérielle élevée, plus de 14% ont des signes précoces de maladie de l'œil leur faisant courir un risque de cécité et 7% ont des marqueurs de maladie rénale. «C'est la première

fois que nous faisons ce type de mesure et le nombre d'enfants qui ont des complications dues au diabète avant d'avoir atteint leurs 18 ans est plus important qu'on ne le croyait soulignent les médecins du Collège royal.

## De plus en plus de cas chez les moins de 5 ans

Le diabète correspond à une élévation prolongée de la concentration de glucose dans le sang. Ce dérèglement peut avoir plusieurs origines mais dans le cas du diabète de type 1, il est dû à la destruction des cellules du pancréas spécialisées dans la production d'insuline. Le diabète de type 1 représente environ 10 % des cas de diabète en France et dans le monde et la moitié des cas se déclare avant l'âge de 20 ans. Mais l'unité de surveillance de l'Inserm souligne que le nombre d'enfants atteints par cette maladie ne cesse d'augmenter, au rythme de 3 à 4 % par an. Et son apparition est de plus en plus précoce, avec une augmentation importante de la prévalence chez les enfants de moins de 5 ans.

## MON ENFANT A DU DIABÈTE, FAUT-IL LE PRÉVENIR DE SUCRE ?

Le diabète de type 1 nécessite de bien surveiller l'alimentation. Cette maladie auto-immune dégrade les cellules qui fabriquent l'insuline chargée du stockage du glucose dans l'organisme. Or, sans elle, le sucre reste en excès dans le sang. Cela n'a rien à voir avec un déséquilibre alimentaire initial, comme souvent dans le diabète de type 2. « Si un régime alimentaire s'impose, c'est pour réguler l'apport en sucre, en fonction de l'insuline fournie par un traitement et de l'activité sportive », précise le Dr Marc de Kerdanet, pédiatre endocrinologue et diabétologue au CHU de Rennes (95).

### Pas plus d'un bonbon à la fin d'un repas

Globalement, il n'y a pas de restriction sur le plan quantitatif et pas non plus d'aliments interdits. En outre, il est important de ne pas supprimer le plaisir apporté par le sucre. « En apprenant aux enfants à être raisonnables avec un minimum de contraintes, on évite les comportements transgressifs à l'adolescence », ajoute le pédiatre. Diabète

ou non, le sucre ne devrait pas dépasser les 10 % de l'apport énergétique total (AET), soit 45 g pour un enfant de 8 ans qui consommerait 1800 calories par jour. Mais il faut surtout prendre en compte le reste de l'alimentation, ainsi que l'instant de consommation. Au cours d'un après-midi sportif, l'enfant peut manger plusieurs bonbons ou des barres chocolatées. Mais à la fin d'un repas, pas plus d'un bonbon. Et entre les repas, on n'absorbe rien, en particulier de boissons sucrées, qui restent déconseillées dans tous les cas.

### Le pain, c'est pas mieux qu'un bonbon

On pense que le pain, produit céréalier, impacte moins le taux de sucre sanguin qu'un bonbon. C'est pourtant faux, en tout cas si on parle du pain blanc, dont l'index glycémique (IG) atteint les 95. Plus que le sucre blanc (65). « Cet indicateur permet de comprendre que le goût sucré ne détermine pas le pouvoir sucrant d'un aliment dans le corps », explique le Dr de Kerdanet. C'est finalement surtout la teneur en glucides qui importe, car l'IG sera de toute façon modifié par le mélange des aliments lors d'un repas, et la quantité d'insuline apportée via les injections.

« Dans le cadre d'un repas équilibré, le dessert est constitué d'un laitage et/ou d'un fruit. De temps en temps, on peut aussi mettre au menu un laitage sucré ou aromatisé, une crème dessert, une mousse au chocolat ou un esqui-mau, et occasionnellement, une pâtisserie (30 à 40 g de glucides), recommande Nathalie Jaupitre, diététicienne au centre médical Rey-Leroux (La Bouëxière). Dans ce cas, la pâtisserie prend la place d'un fruit et de 20 à 40 g de pain ou de 50 à 100 g de féculents. En fin de repas, on peut autoriser 1 à 2 bonbons ou carrés de chocolat (1 bonbon de 4 à 5 g apporte 3 à 4 g de glucides, 1 carré de chocolat de 5 g, 2 à 3 g de glucides) ».

### Et s'il est invité à un goûter d'anniversaire ?

Un repas d'anniversaire est forcément synonyme de gros gâteau, tout comme un goûter chez un petit copain indique forcément des bonbons, des crêpes et des gâteaux. Il est alors possible d'augmenter la dose d'insuline en prévision. Le calcul de la dose se fait avec le médicament.

## LES FEMMES ONT UN RISQUE DE DÉCÈS PLUS ÉLEVÉ

Les femmes qui souffrent de diabète de type 1 ont près de 40% de risques en plus de décéder de complications cardiovasculaires par rapport aux hommes. Comme il ne touche que 10% des personnes atteintes de diabète, le diabète de type 1 est souvent plus ignoré que celui de type 2. Pourtant, cette maladie, caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas qui produisent l'insuline, réduit fortement l'espérance de vie. Une étude écossaise récente a ainsi montré qu'une jeune femme de 20 ans atteinte par cette pathologie aurait 13 années de moins à vivre (et un homme 11 ans de moins) qu'une personne ne souffrant pas de diabète.

### La première étude sur l'impact du sexe sur la mortalité

Cette fois, c'est une méta-analyse, c'est-à-dire l'analyse de plusieurs études déjà existantes,

portant sur tout ce qui a été publié sur le sujet entre 1966 et 2012, qui a permis à une équipe de chercheurs australiens de l'Université de Brisbane dirigée par le Pr Rachel Braxley, d'affirmer que le diabète de type 1 est réellement plus mortel chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit, selon les chercheurs de la première méta-analyse sur l'impact du sexe sur la mortalité dans le diabète de type 1. Selon cette méta-analyse, les femmes ont un risque supérieur de 37% de mourir par rapport aux hommes. Ce risque est encore plus marqué pour les décès liés à une pathologie rénale (+44%) ou une maladie cardiovasculaire (+66%). Selon le Pr Braxley, ce risque de complications mortelles est essentiellement dû au fait que les femmes ont plus de problèmes pour stabiliser leur glycémie. Par crainte de prendre du poids, elles ont souvent la tentation de sous-doser leur insuline. Or une glycémie mal contrôlée est connue pour être un important facteur de risque cardiovasculaire.



## SOIGNER LA DÉPRESSION PEUT RÉDUIRE LE RISQUE CARDIAQUE



Une étude portant sur 5000 personnes suivies pour dépression modérée ou sévère a montré que le risque cardiovasculaire était moins important chez les patients sous antidépresseurs que chez ceux qui ne prennent pas de médicaments.

Selon les médecins de l'Institut de cardiologie Intermountain Medical Center de Salt Lake City (États-Unis), l'effet des antidépresseurs sur le risque de maladie cardiovasculaire serait encore plus important que celui des statines (des médicaments anti-cholestérol qui combattent le risque cardiovasculaire). Pendant 3 ans, les médecins ont suivi 5000 patients traités pour une dépression modérée à sévère. Ils ont alors découvert que les médicaments antidépresseurs amélioraient pas seulement l'humeur, mais qu'ils réduisaient le risque cardiaque.

«Nous avons analysé les taux de décès de maladie coronarienne et d'accident vasculaire cérébral par rapport aux niveaux de dépression et son traitement. Cela a montré que les patients atteints de dépression modérée à sévère qui prenaient des antidépresseurs avaient un risque de décès plus faible comparé aux patients ayant le même niveau de dépression mais ne prenant pas d'antidépresseurs» a déclaré le Professeur Heidi May, principal auteur de l'étude. Selon ce professeur, soigner la dépression provoque des changements de comportement chez les patients, qui prennent à nouveau soin d'eux mêmes et de leur alimentation. «Ces modifications du mode de vie réduit, de fait, le risque cardiovasculaire».

# BASSE VISION 3 TRAITEMENTS TRÈS PROMETTEURS

Aujourd'hui, 3 millions de Français ont une vision si détériorée que, même après correction, leur acuité visuelle reste inférieure à 3/10. C'est ce qu'on appelle la basse vision. Mais la recherche avance à grands pas.

## La rééducation cérébrale

Cette technique consiste à apprendre au cerveau à mieux voir par des exercices de stimulation visuelle sur ordinateur. Ceux-ci renforcent les connexions neuronales responsables de la vision, ce qui améliore la sensibilité au contraste et l'acuité visuelle, si elle est supérieure à 2/10. L'un des premiers outils issus de cette recherche est le programme RevitalVision de la société VOIS ([www.revitalvision.fr](http://www.revitalvision.fr)).

Elle s'adresse aux personnes souffrant d'une basse vision due à une maladie héréditaire (rétinopathie pigmentaire, etc.), au vieillissement (dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), cataracte ou glaucome) ou à un accident. La rééducation cérébrale présente l'avantage d'améliorer la basse vision sans médicaments, ni chirurgie. En agissant, non pas au niveau de l'œil, comme les lunettes, mais sur le cerveau, RevitalVision assure un gain de 2 lignes d'acuité visuelle et 100 % de sensibilité au contraste.

## La greffe de cellules

Elle vise à régénérer la rétine (membrane visuelle au fond de l'œil) en y greffant des cellules de rétine cultivées en laboratoire à partir d'entités spéciales : les cellules souches pluripotentes, capables de se transformer en n'importe quel type de cellules (du foie, du cœur, de la peau...). Elle s'adresse aux personnes dont la rétine dysfonctionne ou dégénère à cause d'une maladie héréditaire (rétinopathies pigmentaires, maladie de Stargardt...), ou lors du vieillissement (dégénérescence maculaire liée à l'âge, qui concerne 70 % des plus de 80 ans), induisant une baisse progressive, importante et irréversible de la vision.

«Explorée depuis plusieurs années, cette piste est très prometteuse. Si deux patients aux USA ont déjà bénéficié de cette approche de transplantation, d'autres patients sont actuellement recrutés en Angleterre et aux États-Unis afin de s'assurer de la sécurité et l'efficacité de cette technique avant de la développer», explique le Dr Olivier Guireau, chercheur à l'Institut de la vision (Paris).



## Les lunettes «à réalité augmentée»

Développées par la société française Essilor et l'Institut de la vision, ces lunettes dotées de verres correcteurs, d'une mini-caméra, d'un mini-ordinateur et d'une télécommande traitent l'image perçue en fonction de la demande du patient : agrandissement, amélioration des contrastes, de la luminosité, etc. L'image traitée est ensuite projetée sur les verres de façon à se superposer à la scène naturelle.

Elle s'adresse aux patients atteints d'une maladie héréditaire ou liée au vieillissement,

et entraînant une perte de la vision centrale ou périphérique : DMLA, maladie de Stargardt, ou glaucome.

«Une centaine de personnes ont testé ces lunettes dans notre Institut. La majorité s'est déclarée très contente de l'aide apportée, précise le Pr José-Alain Sahel, directeur de l'Institut de la vision à Paris. Un travail d'adaptation est toutefois nécessaire pour s'habituer à superposer mentalement la scène naturelle et l'image projetée». Selon Essilor, ces lunettes ne seront pas commercialisées avant plusieurs années.

## LES HOMMES BRÛLENT PLUS DE CALORIES !

Injuste ! Peut-être, mais la nature est faite ainsi. Et oui mesdames, les hommes brûlent plus de calories. Pourquoi est-ce le cas ?

Parce qu'ils sont plus musclés. Faire du sport pour fabriquer du muscle, c'est la meilleure façon de brûler des calories, même en dormant. Cependant, les femmes sont peut-être moins musclées, mais elles peuvent aussi tricher. Par exemple en insérant une séance de respiration brûle-graisse juste après leur séance de sport.

On l'oublie souvent mais l'air est notre

tout premier aliment, au sens le plus noble du terme. Nous consommons de l'air pour rester en vie. De ce fait, après un effort physique, l'organisme continue de brûler beaucoup de calories jusqu'à revenir totalement au calme. Si, durant cette période, vous hyper ventilez (vous respirez très profondément, plusieurs fois de suite), vous provoquez un pic dans votre métabolisme, et brûlez ainsi encore davantage de calories : 5 cal à chaque litre d'air inspiré/expiré. Respirez à fond !



CHAHED:

## La Tunisie a pu maîtriser la menace terroriste, mais le risque zéro n'existe pas

Le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed a estimé, lundi, que «la Tunisie a pu maîtriser le risque terroriste» mais «le risque zéro n'existe pas».

Dans une déclaration en marge de sa participation à la réunion des conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice, qui s'est tenue les 3 et 4 mars à Tunis, M. Chahed a indiqué que «la situation sécuritaire a connu une nette amélioration par rapport aux trois dernières années» dans son pays, mais «le risque zéro n'existe pas».

Il a également indiqué que «tous les pays, y compris les plus développés et qui possèdent un dispositif sécuritaire ultramoderne n'ont pas été épargnés, ce qui nous pousse à faire preuve d'une alerte et d'une vigilance permanentes, surtout devant le changement de la nature des menaces terroristes».

Il a en outre évoqué la mise en échec, la semaine dernière, par les unités sécuritaires d'un plan terroriste visant 19 personnalités publiques en Tunisie, en interceptant des enveloppes contenant des substances toxiques qui leur étaient adressées, et rappelé les deux attaques terroristes survenues en 2015, celle du Bardo (le 18 mars 2015) et de Sousse (26 juin 2015) qui, a-t-il précisé, ont porté préjudice au tourisme tunisien et à l'économie nationale.

Les lettres suspectes ont été soumises à l'analyse des services spécialisés qui ont confirmé leur caractère toxique, avait indiqué le ministre tunisien de l'Intérieur, qui a précisé qu'il s'agissait d'un «fait sans précédent en Tunisie».

A une question sur les Tunisiens de retour des zones de tension, M. Chahed a déclaré que «leur retour fait élever le niveau de menace terroriste, ce qui impose une vigilance accrue».

## LIBYE-ONU: L'ONU salue la réouverture du plus grand champ pétrolier de Libye

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a salué la décision de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) de lever l'état de force majeure qu'elle avait dû décréter pour le plus grand champ pétrolier du pays, celui de Charara.

La MANUL s'est félicitée de la reprise de la production sur le site, «soulignant le besoin de protéger les installations nationales et d'assurer un environnement sûr pour tout le personnel au profit du peuple libyen», a-t-elle souligné. La NOC a expliqué que sa décision faisait suite à l'engagement pris par l'Armée nationale libyenne (ANL), la puissante milice de Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est du pays, d'expulser tous les hommes armés de ce champ et de mettre en oeuvre des mesures de sécurité supplémentaires.

«Plus jamais un groupe armé ne devrait être autorisé à menacer les travailleurs de la NOC et prendre le pays en otage».

Un environnement de travail sûr est impératif pour permettre au pétrole de couler au profit de tous les Libyens», a déclaré le président de la NOC, Mustafa Sanalla.

La compagnie a confirmé la reprise de la production sur le site, ainsi que la conduite des travaux d'entretien.

En décembre dernier, la NOC avait décrété l'état de force majeure sur le gisement de Charara, après sa fermeture forcée par un groupe armé local.

L'ANL a annoncé début février avoir repris ce champ pétrolier situé à environ 900 km au sud de la capitale, Tripoli, et doté d'une capacité de production de plus de 300.000 barils de pétrole/jour.

## RÈGLEMENT DU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : M. Köhler rencontre Marocains et Sahraouis

La délégation du Front Polisario aux négociations pour le règlement du conflit sahraoui a eu des entretiens, à Berlin, avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental, Horst Köhler, qui s'était réuni également avec une délégation marocaine, la semaine passée à Paris.

Les deux rencontres qu'a eues M. Köhler avec Sahraouis et Marocains s'inscrivent le sillage des efforts de l'Onu en vue de relancer le processus de paix entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario.

Il est notamment question, a-t-on indiqué, de briser le statu quo prévalant jusqu'à présent dans le dossier du conflit, qui doit être résolu sur la base d'une solution juste et durable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

La délégation sahraouie à Berlin est conduite par le membre du secrétariat national du Front Polisario, Khatri Addouh, président du Conseil national sahraoui, accompagné de M'hamed Khaddad, coordinateur du Front Polisario avec la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Fatma Elmehdi, ex-présidente du l'Union des femmes sahraouies, Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès de l'Onu et Mohamed Ali



Zerouali, Conseiller auprès du Secrétaire du Front Polisario.

La réunion de Berlin reflète la «dynamique active» adoptée par M. Köhler et sa volonté de rompre avec l'impasse dans laquelle le dossier avait été confiné, notamment en raison de l'attitude du Royaume marocain à poursuivre son occupation du Sahara occidental, a-t-on souligné.

**Implication sincère et respect des droits du peuple**

**sahraoui**

La délégation du Front Polisario a réitéré, à l'occasion, son «implication sincère et constructive» dans les négociations sous les auspices de l'Onu, à travers son envoyé personnel, Horst Köhler, qui a, sans cesse, exprimé sa volonté à respecter, sans faille, «les droits légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

M. Köhler avait présenté en janvier dernier un briefing au Conseil de sécurité, dans lequel il a invité les

parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à tenir des consultations concernant plusieurs questions liées au processus politique, afin de préparer le deuxième cycle de négociations qui devra se tenir durant le mois de mars à Genève.

Le responsable onusien avait organisé, les 5 et 6 décembre 2018 à Genève, une première table ronde avec des délégations marocaine et sahraouie, en présence des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, alors qu'il est attendu l'annonce de la date de la deuxième table ronde prévue courant mars 2019.

A ce titre, le Front Polisario a réitéré sa disponibilité à engager des négociations directes dans un esprit constructif et sérieux sous les auspices des Nations unies en vue de trouver une solution pacifique, juste et durable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'Onu.

## Sahara occidental: les accords UE-Maroc violent la jurisprudence de la CJUE

Les nouveaux accords dans le domaine agricole et de la pêche conclus entre l'Union européenne (UE) et le Royaume du Maroc ne sont pas conformes à la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) et violent le droit international, ont affirmé des juristes de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Les derniers accords entre l'UE et le Maroc «sont une véritable expression de mépris de l'UE pour le droit international alors que comme l'a affirmé la CJUE, l'UE doit exercer ses compétences dans le respect du droit international dans son ensemble», a indiqué le Professeur et Président honoraire du Centre de droit international (CDI) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Eric David, lors d'une conférence organisée récemment par ULB.

Revenant sur le processus de négociation ayant mené aux conclusions desdits accords et sur le rapport de la Commission européenne sur les prétendus bénéfices de ces accords sur le peuple sahraoui, M. David a mis en évidence le «caractère biaisé de l'ensemble du processus engagé par l'UE», qui a, a-t-il regretté, «foulé aux pieds» l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental, tel qu'exigé dans les arrêts de la CJUE du 21 décembre 2016 et du 27 mars 2018. Ces accords, a affirmé le professeur, «sont analogues à l'accord que conclut l'acheteur d'un bien volé avec l'auteur de ce vol. En étant conscient de l'origine de ce bien, l'acheteur devient receleur», ajoutant que «l'extension des préférences tarifaires par l'UE aux produits originaires du Sahara occidental occupé rend l'UE complice de violations flagrantes du droit et engage sa responsabilité internationale».

«Ces accords ne sont pas conformes à la jurisprudence de la CJUE et violent le droit international, a-t-il conclu», a

réaffirmé M. David. Pour sa part, le président du Comité belge de soutien au Peuple Sahraoui, Pierre Galand, a dénoncé, pour sa part, ces nouveaux accords qui violent les arrêts de la CJUE.

Pour M. Galand, au lieu de se conformer à la jurisprudence européenne, la Commission européenne a entretenu sciemment la confusion entre «peuple du Sahara occidental» et «populations locales», pour mener un processus de «consultation» complètement biaisé avec des «colons» marocains, et non pas avec le peuple sahraoui.

**Les arrêts de la CJUE contournés sur fond de lobbying et de pressions**

De son côté, François Dubuisson, professeur en droit et chercheur au Centre de droit international à l'ULB a indiqué lors de cette même conférence et à l'occasion d'une seconde rencontre organisée sur le même sujet au Centre national de coopération au développement (CNCd) à Bruxelles, que la CJUE qui a statué sur l'inapplicabilité des accords UE-Maroc au Sahara occidental, a également mis l'accent sur des principes fondamentaux pertinents, notamment le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et l'effet relatif des traités. Revenant sur ces nouveaux accords adoptés récemment par le Parlement européen, M. Dubuisson a indiqué que «l'UE a fait la sourde oreille en contournant les arrêts de la CJUE, et ce dans le seul objectif de gagner du temps». M. Dubuisson a, dans le même contexte, analysé que si la Commission voulait réellement se conformer aux arrêts de la Cour de Justice de l'UE, elle aurait dû, soit négocier avec le Front Polisario, soit exclure le Sahara occidental du champ d'application de ces accords. En échange, a-t-il regretté, la Commission européenne a opté pour une nouvelle «entourloupe» en inventant un processus de «consultation»

avec les «parties concernées», ou la CJUE a clairement exigé le consentement du peuple sahraoui, préalablement à tout accord ou extension d'accord au territoire du Sahara occidental.

Qualifiant les arrêts de la CJUE de 2016 et de 2018 d'avertissement dans le sens où la Cour n'est pas allée jusqu'à annuler les accords entre l'UE et le Maroc, puisqu'elle n'a pas eu à vérifier leur applicabilité illégale «effective», M. Dubuisson a indiqué que les recours en annulation qui seront introduits par le Front Polisario contre les nouveaux accords aboutiront à des «décisions plus tranchées de la part de la CJUE, qui sera amenée à statuer soit pour l'annulation desdits accords, soit pour exiger à ce que des clauses d'exclusion du Sahara occidental soient intégrées dans les futurs accords entre l'UE et le Maroc».

De son côté, Boris Fronteddu, du Comité belge de soutien au Peuple Sahraoui, est revenu lors de son intervention sur l'entreprise de lobbying et de pressions ayant mené à la conclusion de ces nouveaux accords, notamment «le rôle joué par l'un des Etats membres de l'UE, en l'occurrence la France, qui a usé de tout son poids au niveau du Conseil de l'UE et de la Commission européenne afin de faire adopter ces nouveaux accords». M. Fronteddu est revenu également sur les irrégularités ayant entaché le processus au niveau du Parlement européen, en rappelant notamment que le Rapporteur de la Commission du commerce international (INTA) du Parlement européen sur l'accord agricole UE-Maroc, la libérale française Patricia Lalonde, a été contrainte à la démission suite aux révélations concernant son implication dans un cas de conflit d'intérêt flagrant, du fait de son appartenance, non déclarée, à la fondation de lobbying pro-marocaine, EuroMedA.

## PALESTINE: L'OLP dénonce la fusion du consulat avec l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupé

Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a dénoncé la décision des Etats Unis de fusionner leur consulat général à El Qods occupée avec leur ambassade pour former une unique mission diplomatique, soulignant que cette démarche est «une violation des résolutions de la légitimité internationale», ont rapporté des médias locaux.

«La fermeture du consulat des Etats-Unis à El Qods occupée et sa fusion avec leur ambassade est une violation des résolutions de légitimité internationale par Washington», a dénoncé l'OLP, dans un communiqué cité mardi par des médias palestiniens. «Le processus de paix doit être ravivé par une conférence de paix internationale réunissant les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies», a ajouté également l'OLP.

A la lumière de la fermeture du consulat général des Etats-Unis à El Qods, l'Organisation de libération de la Palestine a décidé de mener à terme sa décision de «rompre tout lien politique avec l'administration des Etats-Unis et ses représentants», mettant en garde les personnalités, institutions et organisations palestiniennes à ne pas enfreindre cette décision, ont poursuivi les médias locaux.

Les Etats-Unis ont décidé lundi de fusionner leur consulat général à El Qods occupée avec leur ambassade pour former une «unique mission diplomatique», avait annoncé le Département d'Etat dans un communiqué.

Cette décision, rendue publique le 18 octobre par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, s'inscrit dans le contexte d'une dégradation continue des relations entre l'administration de Donald Trump et



les Palestiniens, depuis la décision très controversée du président américain de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée.

Elle avait été immédiatement condamnée comme «idéologique» par le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine, Saëb Arekat.

«L'administration Trump est résolue à ne laisser aucun doute quant à son hostilité à l'égard du peuple palestinien et leurs droits inaliénables, et à son mépris abject pour le droit international et ses obligations», a dénoncé, pour sa part, un haut responsable palestinien, Hanan Ashraoui, dans un communiqué. Les relations diplo-

matiques entre les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne sont gelées depuis que Donald Trump a considéré El Qods occupée comme «capitale» d'Israël, fin 2017, et sa décision d'y transférer l'ambassade américaine. Selon des propos de M. Arekat datant de janvier, le président Trump se «livre à un chantage» pour forcer les Palestiniens à accepter un plan de paix orchestré par les Etats-Unis.

L'OLP a refusé en conséquence toute tractation sous médiation américaine tant que les Etats-Unis ne reviendraient pas sur la décision annoncée le 6 décembre de considérer El Qods occupée comme la capitale d'Israël.

## NUCLÉAIRE: L'AIEA appelle l'Iran à continuer d'honorer ses engagements et la Corée du Nord à s'acquitter de ses obligations

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a appelé lundi l'Iran à continuer d'honorer ses engagements dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC) et la Corée du Nord à s'acquitter de ses obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et du conseil de l'Agence, selon une source onusienne.

«L'Iran met en œuvre ses engagements en matière nucléaire dans le cadre du Plan d'action global commun», a déclaré le directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, à l'ouverture à Vienne du Conseil des gouverneurs de l'agence, le premier de l'année 2019.

Le 14 juillet 2015, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), l'Allemagne, l'Union européenne et

l'Iran ont signé le PAGC.

Cet accord-cadre a pour but de limiter le programme nucléaire iranien avec un renforcement des contrôles en échange d'une levée des sanctions internationales qui touchaient le pays.

Dans le cadre de cet accord, l'AIEA dispose d'un accès aux installations nucléaires iraniennes pour vérifier le respect des engagements de Téhéran dans le cadre du PAGC.

M. Amano a souligné qu'il est essentiel que l'Iran continue de mettre pleinement en œuvre ces engagements. L'AIEA continue de vérifier le non-détournement de matériaux nucléaires déclarés par l'Iran dans le cadre de son accord de garanties.

«Les évaluations concernant l'absence de matériaux et d'activités nucléaires non déclarés en Iran se poursuivent», a précisé son directeur

général. En procédant à ses activités de vérification en Iran, l'agence analyse toutes les informations relatives aux garanties, «ce qui prend normalement du temps» et prend les mesures qui s'imposent.

«L'agence entreprend des analyses et agit de manière impartiale, indépendante et objective», a rappelé M. Amano. Devant le Conseil des gouverneurs, le chef de l'AIEA a également déclaré que l'agence poursuit la surveillance du programme nucléaire de la RPDC en utilisant des renseignements extraits de sources publiques et d'images satellite.

M. Amano a présenté au Conseil la situation à Yongbyon - le laboratoire de recherches nucléaires de la Corée du Nord.

Fin février, l'AIEA n'a observé aucune indication du fonctionnement du réacteur de 5 mégawatts depuis début

décembre 2018. Ce réacteur a produit le plutonium utilisé lors du premier essai nucléaire nord-coréen réalisé en 2006.

L'AIEA n'a observé aucune indication d'activités de retraitement au laboratoire de radiochimie de Yongbyon. L'agence a été informée de travaux de construction en cours sur le réacteur à eau légère.

«Nous avons également continué à observer des indications d'utilisation continue de l'infrastructure d'enrichissement par centrifugation qui a été signalée», a déclaré M. Amano.

«Cependant, sans accès, l'agence ne peut confirmer la nature et le but de ces activités», a-t-il précisé.

L'AIEA continue de suivre de près les développements internationaux sur la question nucléaire de la Corée du Nord, a dit son directeur général.

## CORÉE DU NORD: Visite à Washington du haut représentant du nucléaire sud-coréen



Le haut représentant sud-coréen chargé du dossier nucléaire, Lee Do-hoon, s'est rendu à Washington pour consulter des responsables américains au sujet de la Corée du Nord, et a annoncé hier le ministère sud-coréen des Affaires étrangères.

Noh Kyu-duk, porte-parole du ministère, a déclaré lors d'un point de presse que son pays prévoyait «une reprise rapide du dialogue» entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, et que la visite de M. Lee à Washington «fait partie des efforts sud-coréens dans ce sens».

Selon les médias locaux, M. Lee devrait rencontrer Stephen Biegun, représentant spécial des Etats-Unis pour la Corée du Nord, et d'autres responsables américains au cours de sa visite jusqu'à jeudi.

Ils devraient discuter des mesures visant à reprendre les pourparlers entre la Corée du Nord et les Etats-Unis. Le deuxième sommet entre le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, et le président américain, Donald Trump, s'est tenu la semaine dernière à Hanoï, la capitale du Vietnam, sans avoir débouché sur un accord.

## SYRIE: Lavrov invite l'opposition syrienne en exil à contribuer au règlement de la crise

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé, hier, que Moscou espère que les négociations inter-syriennes aboutiront rapidement à la formation du comité constitutionnel, invitant l'opposition syrienne à contribuer au règlement de la crise syrienne, ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'une rencontre à Riyadh avec le chef d'une aile de l'opposition syrienne, Nasr al-Hariri, le ministre russe a souligné que Moscou espérait que les négociations inter-syriennes contribueraient à accélérer la formation du Comité constitutionnel syrien et la tenue de ses travaux dans les prochains jours, a indiqué l'agence russe Sputnik.

«Nous apprécions vos efforts pour rechercher des solutions et nous comptons sur vous et sur les autres représentants de l'opposition syrienne pour contribuer à la formation du Comité constitutionnel dès que possible», a soutenu M. Lavrov, a poursuivi la même source.

Selon le chef de la diplomatie russe, Moscou souhaite que l'opposition syrienne soutiendra les efforts de la communauté internationale pour le règlement de la crise syrienne, notamment à travers la création de conditions «humaines» qui permettront l'acheminement de l'aide humanitaire de base aux personnes en souffrance et le retour de réfugiés et déplacés syriens chez eux. «Nous avons discuté de ces questions en détail avec nos collègues saoudiens et sommes parvenus à un accord sur les questions clés liées à la crise syrienne», a fait savoir, en outre, M. Lavrov qui a entamé, mardi, une tournée dans la région du Proche-Orient.

De son côté, M. al-Hariri a déclaré lors de la réunion avec le ministre russe des Affaires étrangères que «l'opposition syrienne comptait sur la poursuite de la coordination avec Moscou sur la voie du règlement de la crise syrienne».

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen a affirmé, récemment, vouloir réunir «dès que possible» le Comité constitutionnel afin d'ouvrir la porte au processus politique en Syrie. Le Norvégien, qui avait pris ses fonctions en janvier dernier, avait souligné devant le Conseil de sécurité le 2 mars dernier l'importance de la mise en place du Comité constitutionnel, le considérant comme une «priorité» pour le règlement du conflit syrien.

## OUM EL-BOUAGHI : La figure de Ben M'hidi nécessite d'amples études sur les divers aspects de sa vie

Les participants au 3ème séminaire national sur le chahid Mohamed-Larbi Ben M'hidi (1923/1957), clôturé lundi à l'université d'Oum El Bouaghi, ont estimé que la figure de ce héros nécessite "d'amples études sur les divers aspects de sa vie".



Pour Abdelwahab Lamri, recteur de la faculté de droits et des sciences humaines de cette université, "des études supplémentaires doivent être menées pour éclaircir les différentes phases de la vie de ce chahid depuis sa naissance à son martyre en passant par sa

contribution à la Guerre de libération nationale".

Les participants à la rencontre ont recommandé également d'instituer lors des prochaines éditions un prix de la meilleure recherche académique présentée par des étudiants. Ce troisième séminaire

sur Ben M'hidi a été ouvert dimanche à la maison de la culture Nouar Boubakeur de la ville d'Oum El Bouaghi en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni dans le cadre de la commémoration du 62ème anniversaire de la mort de ce chahid.

## MEXIQUE: Découverte sur un site maya d'un «trésor scientifique»



Des archéologues mexicains ont découvert des centaines de vestiges de très grande valeur dans une grotte située sur le site maya de Chichen Itza, dans le Yucatan (sud-est du Mexique), a indiqué lundi un chercheur responsable de ce projet.

Ce «trésor scientifique», découvert dans cet «espace mystique», compte sept offrandes, notamment des brûleurs d'encens en céramique ainsi que d'autres objets, a indiqué le chercheur Guillermo de Anda lors d'une conférence.

Les scientifiques espèrent que la datation de ces vestiges permettra de savoir qui étaient et d'où venaient les itzaes, le peuple maya qui vivait dans cet état du Yucatan.

Cette grotte avait été

découverte il y a plus de cinquante ans par la population locale qui en avait alors informé l'Institut national de l'anthropologie et de l'histoire (INAH). Un chercheur envoyé par l'INAH avait, pour une raison inconnue, décidé de murer l'entrée de cette cavité et s'était contenté de rédiger un rapport technique dans lequel il n'indiquait pas l'emplacement de la découverte. Dans un premier temps, l'archéologue Guillermo de Anda, qui travaille depuis trois ans sur le projet Gran Acuífero Maya, n'a pas fait attention à ce rapport.

L'an dernier, alors qu'il étudiait un des gouffres situés près du temple de Kukulcan, situé sur le site archéologique de Chichen Itza, il est tombé sur la grotte Balakmul. «Ce que

nous avons alors découvert était incroyable, rien n'était altéré et un des brûleurs d'encens est même devenu une stalagmite», a raconté Guillermo de Anda. Les archéologues, qui ont parcouru jusqu'à présent quelque 460 mètres «à quatre pattes ou à pied», continueront à explorer la grotte, profonde d'environ 24 mètres, et à analyser les objets archéologiques in situ. Les experts pensent que les plus grands brûleurs d'encens pourraient dater de l'époque post-classique (700-800 et 800-1000 après J.C.). «Il est possible que nous découvriions des matériaux plus anciens, y compris des restes humains squelettiques, sous les boues et les sédiments n'est pas exclue», a ajouté l'archéologue.

# PUBLICITÉ

GHARDAIA :

## La 51<sup>e</sup> édition de la fête du tapis aura lieu le 23 mars

La 51<sup>e</sup> édition de la fête nationale du tapis se déroulera du 23 au 28 mars courant à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), a appris hier l'APS auprès des services de la wilaya.

Devenue durant plus d'un demi-siècle un rendez-vous annuel incontournable pour les voyageurs et autres visiteurs de la région du M'zab durant la période des vacances scolaires de printemps, cette manifestation s'assigne pour objectif de valoriser les potentialités que recèle la région aussi bien dans le domaine de l'artisanat algérien à travers les couleurs, les symboles, les codes et les dessins réalisés selon l'imagination fertile des tisseuses des différentes régions du pays, a souligné le secrétaire général de la wilaya, Boualem Amrani. Cette édition permet également de célébrer la beauté du tapis, ses couleurs et ses textures, dans le but de préserver ce patrimoine culturel lié

aux métiers de l'artisanat, et de mettre en évidence cette activité génératrice de revenus pour de nombreuses tisseuses, pour la plupart femmes au foyer, a-t-il ajouté. «C'est une occasion pour encourager le savoir-faire, la créativité, le travail pointilleux qui préside à la fabrication du tapis «œuvre artistique» et également la valorisation des efforts déployés par les tisseuses depuis des siècles en vue de préserver ce savoir-faire ancestral qui requiert de la patience, la rigueur et de longues journées et nuits de labeur derrière un métier à tisser», a indiqué M. Amrani.

En prévision de cet événement à caractère national, de nombreuses opérations d'embellissement de la vallée du M'zab qui compte quatre communes, ont été entamées par les services de la commune, particulièrement à Ghardaïa et Bounoura. Le comité d'organisation s'attèle à assurer



une organisation «parfaite» à cette 51<sup>e</sup> fête du tapis traditionnel, à l'effet d'assurer une réussite à cette manifestation socio-économique et culturelle pour stimuler les activités touristiques et artisanales, a assuré le secrétaire général. L'événement constitue une valeur ajoutée pour l'essor de l'économie locale et sera marqué par l'organisation aussi de plu-

sieurs activités sportives nationales et internationales, a-t-on fait savoir à la wilaya. Les organisateurs prévoient une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis tissés à la main ainsi que des représentations des us et coutumes des différentes régions, des spectacles de fantasia ainsi que d'autres arts populaires locaux.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH:

## L'Olivier d'or du meilleur long métrage non attribué pour la 2<sup>e</sup> édition consécutive

Pour la deuxième édition consécutive, le prix l'olivier d'or du meilleur long métrage, n'a pas été attribué par le jury du festival culturel national annuel du film amazigh, clôturé, lundi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Le président de ce jury, Saïd Oulmi a expliqué que les quatre long métrages en compétition à cette 17<sup>e</sup> édition qui s'est ouverte le 28 février dernier, "ne remplissaient" pas les critères technico-artistiques d'attribution de la plus haute distinction de ce festival. "Les quatre productions qui ont été proposées ne répondaient, entre autre aux plans du scénario de la mise en scène, de l'interprétation, de la réalisation, de la direction de la photographie, du mixage et de la musique" a-t-il expliqué en soulignant que le long métrage exige beaucoup de moyens.

Le jury a toutefois attribué une mention spéciale pour le film "Tamachahut N Selyouna" de Aziz Chelmouni, un long métrage de 85 mn construit autour de la légende de Selyouna, fille d'un roi qui devait épouser son frère suite à un sermon donné par ce dernier sans savoir que la personne concernée par ce sermon était sa propre sœur. L'attribution de cette mention vise à "encourager les jeunes à continuer de rêver et à produire", a souligné M. Oulmi. Le film "Issegmi N Tayri" un long métrage de Lounes Medjnah a obtenu le prix du public de la meilleure fiction. La "belle surprise" viendra de la catégorie documentaire où deux Oliviers d'or ont été attribués en ex aequo aux films "JSK Asmi tervah" de Abdarazak Larbi Cherif et "Juba II" de Mokrane Ait Saada. Le documentaire de Larbi Cherif, retrace à travers

des témoignages, 50 ans d'un parcours parsemé de gloires et de réussite du club de football algérien la jeunesse sportive de Kabylie. "Je voulais qu'il soit un film positif qui rassemble. Raconter une époque qui nous a fait rêver", a souligné le réalisateur déjà primé de l'olivier d'or pour ses documentaires «Cheikh El Hasnaoui, de la Maison blanche à l'océan bleu» et «Kamel Hamadi». «C'est un peu un film, pour moi et tous ceux qui ont connu cette période de gloire de la JSK, expliquer à ceux qui ne l'ont pas connu qu'il fut un temps où la JSK était un grand club et que le football algérien était d'un bon niveau», a-t-il dit. "Juba II" de Mokrane Ait Saada qui retrace l'épopée de ce roi amazigh, bâtisseur, pacifiste et savant, rappelle comment Juba II a été enlevé par Rome où il grandit avant d'être renvoyé à l'âge de 25 ans, en Numidie, où il sera intronisé par Rome roi de Maurétanie. Le réalisateur s'est appuyé sur l'historien Abderrahmane Khelifa pour la réalisation de ce documentaire d'histoire dont le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a apprécié, lors de la projection de la générale en janvier dernier à Tizi-Ouzou, les témoignages de spécialistes qui ont donné une valeur historique à ce documentaire ainsi que les décors et accessoires qui lui ont apporté une valeur esthétique". Dans cette même catégorie, le jury a attribué la mention spéciale au film "Asefrefk Idhouman dhi Bouzguène" de Djamel Bacha qui traite de la gestion des déchets dans la région de Bouzguène (Tizi-Ouzou). Dans la catégorie court métrage l'Olivier d'or a été attribué à "celui qui brule" de Slimane Bounia, un film de 17 mn qui a nécessité trois ans de travail pour raconter l'histoire de

Lounes un pêcheur qui va tenter de s'immoler, a observé le réalisateur à la réception de sa distinction ce film qui a déjà été primé dans d'autres festivals à l'instar du Festival international du film amazigh de Montréal. "Je suis fier d'avoir obtenu une distinction dans ce festival", s'est-il réjoui.

Le court métrage "Tayematt" de Yahia Haddadi a décroché la mention spéciale du jury dans cette même catégorie. S'agissant des autres catégories, l'olivier d'or du meilleur film d'animation a été attribué à Rabah Hattabi pour son film "Ighalen Yedoukfen". La meilleure interprétation masculine a été remportée en ex aequo par Nassim Kheladi dans le long métrage le Rival, et Dilef Hakim dans le film le Choc. La meilleure interprétation féminine est revenue à Fetta Hocini dans son rôle de la mère de Idir dans le film de "Issegmi N Tayri".

Ce festival qui a mis en compétition 23 films toute catégories confondues a été clôturé par le Secrétaire général du ministère de la culture Samil Oulebsir qui a observé que le film amazigh "continue à gagner en professionnalisme" et que ce "Festival que le ministère de la culture continuera à soutenir dans le cadre d'une politique de promotion de notre identité et de notre appartenance amazighe" tout comme les autres festivals (d'Oran, Annaba, Alger) "sont des leviers sur lesquels compte le ministère de la culture pour la relance du cinéma algérien une relance qui implique la participation de professionnels de toutes les branches de l'industrie du Cinéma ainsi qu'une répartition plus judicieuse des financements publics sur les différentes filières du cinéma" a-t-il ajouté.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH :

## 2 documentaires sur la protection de l'environnement et la menace salafiste en compétition

Deux documentaires abordant respectivement l'atteinte à l'environnement et la menace salafiste, mettant la lumière sur la mobilisation des communautés villageoises contre ces deux maux, sont en compétition pour l'olivier d'or au 17<sup>e</sup> festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) qui prend fin lundi à Tizi-Ouzou. «L'islam de mon enfance» de Nadia Zouaoui, un documentaire de 88 mn, met en évidence «l'invasion» de l'idéologie salafiste fondée sur l'interdit, le dénigrement de la

femme, le bannissement de la quête du savoir et de la connaissance, et le rejet de toute différence, qui tente de se substituer à «l'islam algérien» qui cultive les valeurs de l'amour, de la tolérance et de paix. Dans ce documentaire, la réalisatrice rapporte la réaction des habitants d'un village à Tizi-Ouzou lors d'un conflit qui les a opposé à une association religieuse qui voulait construire une grande mosquée afin d'y prêcher et d'y pratiquer l'idéologie salafiste. Ce sursaut villageois est aussi mis en

avant dans le documentaire «Asefrefk N Yidhouman Di Bouzguène» de Djamel Bacha. Un film de 46 mn qui traite de l'organisation des habitants de villages de Bouzguène pour la gestion des déchets à travers la mise en place de centres de tri et de compostage dans certains villages, et dont le premier a été créé en 2014 au village de Taourirt. Ce documentaire dévoile le processus simple mais efficace, de gestion des ordures ménagères qui sont triées à la maison par les femmes. Il insiste aussi sur le rôle

des associations pour sensibiliser les citoyens et surtout les enfants sur la question de protection de l'environnement. Ces deux films sont en compétition avec quatre autres productions de la catégorie documentaire. Quatre longs métrages, 10 courts métrages et trois films d'animation se disputent, en outre, le prix l'olivier d'or la plus haute distinction de ce festival, qui sera discernée cet après-midi à la maison de la culture Mouloud Mammeri lors d'une cérémonie prévue à 15h.

CINÉMA

## Les dragons planent encore sur le box-office nord-américain

«Dragons 3: le monde caché» est resté en tête du box-office nord-américain pour la deuxième semaine d'affilée, frôlant déjà la barre des 100 millions de dollars de recettes selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film animé du studio DreamWorks réunit pour la troisième et dernière fois le jeune viking Harold et son dragon Krokmo, qui vont découvrir, dans ce volet, un monde mythique et caché.

Après un premier week-end en boulet de canon (55,5 millions de dollars), le meilleur de la série, «Dragons 3» a réalisé 30 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada entre vendredi et dimanche.

En dix jours, le film a rapporté 97,7 millions de dollars en Amérique du Nord, selon Exhibitor Relations, et 378,6 millions dans le monde, selon le site spécialisé Box Office Mojo.

Non loin derrière arrive «A Madea Family Funeral», neuvième et dernier épisode de la saga des «Madea», qui met en scène la truculente sexagénaire Mabel «Madea» Simmons, interprétée par l'acteur Tyler Perry, également scénariste, réalisateur et producteur.

Quasiment inconnue hors d'Amérique du Nord, «Madea» a de nouveau fait la preuve de sa popularité sur ce territoire avec 27 millions de dollars de recettes ce week-end pour sa sortie en salle. Depuis le premier film, la saga a rapporté plus de 500 millions de dollars en Amérique du Nord. Très loin derrière arrive «Alita: Battle Angel», le dernier film d'animation de Fox co-écrit et co-produit par James Cameron, qui a enregistré

7,2 millions de dollars aux guichets dans les salles nord-américaines, portant son total à 72,4 millions en trois semaines. Il devance «La Grande Aventure Lego 2», qui a réalisé 6,6 millions de dollars de recettes sur trois jours et atteint désormais 91,7 millions en quatre semaines. «Fighting With My Family», avec Dwayne Johnson, dans lequel une jeune fille incarnée par Florence Pugh tente avec sa famille de devenir une star du catch, s'accroche à la cinquième place du classement avec 4,7 millions de dollars. Il bat d'un souffle «Green Book: Sur les routes du sud», qui bénéficie d'un nouvel élan grâce à son récent Oscar du meilleur film et se place en sixième position alors qu'il ne figurait même pas dans le top 10 la semaine dernière. L'histoire du pianiste noir Don Shirley termine le week-end avec 4,6 millions de dollars au box-office nord-américain et 75,8 millions depuis sa sortie, il y a plus de trois mois.

Voici le reste du Top 10:

7 - «Isn't It Romantic»: 4,5 millions de dollars et 40,2 en trois semaines

8 - «Greta»: le thriller avec l'actrice française Isabelle Huppert en inquiétante manipulatrice enregistre 4,5 millions de dollars pour sa sortie

9 - «What Men Want»: 2,8 millions de dollars et 49,7 en quatre semaines

10 - «Happy Birthdead 2 You»: 2,5 millions de dollars et 25,2 en trois semaines.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°808

manoeuvreraient ↓	resta inoccupé ↓	destination ↓	bues avivement ↓	crochet d'étal ventilé-vent ↓	mauvaise viande ↓	certifiait ↓
exaltant ↓	ourdirait ↓	monnaie humaine ↓	à lui ↓			tresser ↓
vas à petit pas oria tel un cerf ↓			embrassade ↓		jeune ballerine obliques ↓	
rêvée ↓			gris ↓		précis ↓	
temps de vie ↓		proche adresse très personnels ↓		lac des U.S.A. souhaitions ↓	mer bretonne ↓	coordination ↓
canton suisse immenses ↓			mettra à part ↓			ancien ↓
habitude ↓			minuscule Esthonie en V.O. ↓	fruit à coquille en matière de ↓		chantera comme un pinson ↓
parties du jour ↓					raisonnable berillium en chimie ↓	platine au laboratoire ↓
besoin impérieux ↓	changer de voix aveuglements ↓			danses rapides supports de fleurs ↓		titre d'altesse ↓
éclos ↓			ni lui ni moi ↓		truie sauvage partie charnue ↓	
racourci de texte ↓		imitées ↓	feintes ↓	étoiler ↓	tables de bouchers ↓	
		qualifiée ↓				sous mi ↓
fourbu ↓	à cet endroit sans quenottes ↓		manches ↓		grade de judoka écritures rapides ↓	
			distendu ↓	tamise ↓		
parlementaire tacheras encore ↓			désert de dunes ↓	terme de tennis poète grec ↓		brésilien pas très rapide ↓
						crack ↓
montrée ostensiblement ↓	année parfois astate en symbole ↓				mèches rebelles support d'armoires ↓	
						mise ↓
temps de moisson ↓			nom de fée ↓	fabrique de cadres article de bazar ↓		début d'une longue série ↓
				appareil officiel ↓		

Solution

**Sudoku n°2108**

6	7	3	1	9	4	8	2	5
2	8	1	7	3	5	6	4	9
6	4	9	6	8	2	7	1	3
8	9	6	4	7	3	2	5	1
3	2	7	5	1	6	9	8	4
1	5	4	8	2	9	3	7	6
9	1	5	2	6	7	4	3	8
7	6	8	3	4	1	5	9	2
4	3	2	9	5	8	1	6	7

**Mots Croisés n°2108**

6	3	4	8	7	9	5	2	1
8	9	5	3	2	1	6	7	4
1	2	7	6	5	4	3	9	8
3	6	8	1	9	5	7	4	2
2	4	1	7	3	8	9	6	5
7	6	9	4	6	2	1	8	3
6	7	3	2	9	4	8	5	1
8	4	9	5	1	6	3	2	7
2	1	5	8	3	7	6	4	9

**Grille géante n°807**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	Q	U	A	R	R	I	S	S	A	G	E
2	F	U	R	I	E	U	S	E	M	E	N	T
3	F	I	N	E	S	S	E	A	D	O		
4	A	N	E		P	E		T	R	E	M	A
5	C	E			D	I	R	O	N	T		O
6	E	S	P	E	R	A	I	T			A	N
7	M			E	T	A	I	E			M	I
8	E	C	R	A	S	E			V	U	S	
9	N	O	E	L			N	O	I	R		L
10	T	U			E	N	T	R	A	I	N	E

## PAKISTAN: Les espoirs s'amenuisent pour deux alpinistes disparus en haute montagne

Les espoirs de retrouver deux alpinistes, un Italien et un Britannique, disparus depuis plus d'une semaine durant l'ascension d'un sommet du nord du Pakistan, s'amenuisent, des hélicoptères partis à leur recherche lundi n'ayant détecté aucun signe de vie. Daniele Nardi, 42 ans, et Tom Ballard, 30 ans, n'ont plus donné de nouvelles depuis le 24 février, alors qu'ils escaladaient une voie encore jamais conquise du Nanga Parbat, le 9e plus haut sommet du monde (8.125 mètres), surnommé «la montagne tueuse».

Selon un haut responsable de l'aviation militaire, deux hélicoptères ont transporté le grimpeur espagnol Alex Txikon et trois membres de son équipe depuis le camp de base du K2, dont ils préparaient l'ascension, jusqu'au Nanga Parbat lundi après-midi.

Les hélicoptères ont mené une recherche aérienne «pendant plus de 30 minutes mais il n'y avait aucun signe de vie», a-t-il déclaré à l'AFP. Rehmatullah Baig, un alpiniste pakistanais qui accompagnait les deux disparus, avant qu'une tempête ne lui fasse rebrousser chemin, a déclaré que l'équipe espagnole avait atteint le camp numéro 1 du Nanga Parbat mais qu'ils n'avaient rien distingué non plus.

«Ils commenceront des recherches avec l'aide de drones demain», a-t-il déclaré à l'AFP depuis le camp de base.

De fortes chutes de neige avaient déjà cloué au sol un hélicoptère de recherche et forcé une équipe de secouristes à rester calfeutrée au camp de base de vendredi à dimanche.

Mercredi, les secours aériens avaient en outre été empêchés de décoller lorsque l'espace aérien pakistanais avait été fermé en raison de tensions avec l'Inde. La tente des deux hommes a été repérée par hélicoptère, «ensevelie sous la neige. On peut voir des traces d'avalanche», a rapporté jeudi l'équipe de M. Nardi sur la page Facebook de l'Italien.

Tom Ballard est «un grimpeur de l'extrême», a déclaré l'un de ses amis, Chris Bonington, également alpiniste, à la BBC. Sa mère, Alison Hargreaves, fut la première femme à gravir l'Everest en solitaire et sans oxygène en 1995. Elle périt quelques mois plus tard dans une tempête sur le K2, le deuxième plus haut sommet au monde (8.611 mètres), également situé au Pakistan. Daniele Nardi avait tenté l'ascension du Nanga Parbat en 2016 mais n'était pas parvenu au sommet.

## SPORT/ALGÉRIE/FEMMES

### Séminaire sur la femme et le sport samedi à Alger

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise samedi à Zéralda (Alger) un séminaire sur la femme et le sport, sous le thème "Olympisme : encouragement et protection de la femme". Cette journée, organisée avec la collaboration de Solidarité olympique

du Comité international olympique (CIO), devrait enregistrer la présence de personnalités du mouvement sportif national et africain, de championnes olympiques et de présidents de fédérations sportives nationales, a indiqué le COA dans un communi-

qué. La rencontre, qui permettra de mettre en évidence le rôle de la femme et sa contribution à la promotion de la pratique sportive, sera animée par d'éminents spécialistes et de grandes personnalités invités pour la circonstance", selon la même source.

## VOLLEY-BALL/ALGÉRIE : Lemouchi : «Un expert cubain de «haut niveau» pour chapeauter les équipes nationales»

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a révélé hier l'arrivée «imminente» d'un expert cubain de «haut niveau» pour chapeauter l'ensemble des équipes nationales.

«Nous nous sommes mis d'accord avec un expert cubain de haut niveau dont je préfère taire le nom pour le moment. Il aura pour mission de chapeauter l'ensemble des équipes nationales, toutes catégories confondues. Il devrait se déplacer à Alger d'ici à la semaine prochaine, dès qu'il aura son visa. Nous avons dû choisir entre un Français, un Italien et ce Cubain, finalement retenu eu égard à son profil intéressant», a affirmé à l'APS le premier responsable de la FAVB.

Ce technicien cubain sera nommé au moment où l'équipe nationale messieurs se trouve sans sélectionneur, à quelques mois de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 prévue à Tunis (19-29 juillet), qualificative au Mondial-2022 en Russie.

«Nous sommes aussi en contacts avancés avec un technicien algérien qui exerce actuellement à l'étranger pour diriger l'équipe première. Il va travailler en étroite collaboration avec l'expert cubain, tout en gardant son autonomie dans la gestion du groupe», a-t-il ajouté, annonçant, à cette occasion, la création de «7 sélections zonales regroupant les meilleurs joueurs dans l'ensemble des jeunes catégories». Des volleyeurs de l'équipe nationale, contactés par l'APS, ont ex-

primé leurs «inquiétudes» et «préoccupations» concernant l'état dans lequel se trouve le Six algérien, sans entraîneur depuis plusieurs mois et sans programme de travail précis à quelques encaissements du début du rendez-vous continental lors duquel la sélection aura pour mission de décrocher une place en finale. «Je pense que nous avons les moyens d'atteindre cet objectif qui nous permettrait d'être parmi le trio qui représentera l'Afrique en Russie. La préparation en vue de la CAN-2019 débutera en avril prochain, elle sera scindée en trois étapes : un stage à Alger suivi par un autre en Europe, alors que le stage précompétitif aura lieu à Cuba d'une durée de deux semaines, ponctué par une série de matchs amicaux», a détaillé Lemouchi.

Compte tenu des impératifs des échéances des équipes nationales, la FAVB a informé que les demandes de



report des rencontres ne seront plus prises en considération, à l'exception de celles liées à la convocation des volleyeurs en sélections, et ce afin de rattraper le retard accusé en début de saison dans les calendriers des différents championnats nationaux en raison de la grève des clubs et donc permettre aux joueurs, notamment internationaux, d'être compétitifs. La dernière participation de l'équipe nationale à un Championnat du monde remonte à l'édition 1998 disputée au Japon, au cours de laquelle le Six national avait bouclé le tournoi à la 22e place sur 24 pays.

## TENNIS / TOURNOI MÉDITERRANÉE AVENIR - TABLEAU FINAL : L'Algérien Youcef Rihane qualifié au deuxième tour

Le tennisman algérien Youcef Rihane s'est qualifié pour le deuxième tour du Tableau final du Tournoi international juniors "Méditerranée Avenir" qui se déroule du 4 au 9 mars 2019 au Maroc, après sa victoire en deux sets contre le Béninois Sylvestre Monnou. L'Algérien, classé 149e mondial n'a eu aucune difficulté face au 206e, qu'il a facilement dominé 6-0, 6-2, se qualifiant ainsi au deuxième tour de

cette compétition de Grade 1, qui se déroule sur les courts en terre battue de Casablanca.

Au prochain tour, prévu mardi soir, Rihane sera opposé au Sud-africain Pierre Malan, tête de série N12, qui de son côté a été exempté du premier tour. En double, l'Algérien a décidé de faire équipe avec le Français Térrence Atman et là encore, les choses se sont très bien passées pour lui, puisqu'il s'est qualifié au

deuxième tour, en dominant un tandem franco-marocain, composé de Clément Deleersnyder et Assil Boussayri (6-3, 6-3). Au prochain tour, prévu également mardi, Rihane et Atman seront opposés à un tandem australo-roumain, composé de Stefan Storch et Nicholas David Lionel. Un match qui s'annonce difficile pour l'Algérien et son équipier, car appelés à défier les tête de série N5, qui avaient

été exemptés du premier tour. La compétition a drainé la participation de plusieurs joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment le Belge Gauthier Onclein (21e) chez les garçons et la Française Diane Parry (11e) chez les filles. Ce tournoi qui met en jeu un grand nombre de points, permettrait à Rihane d'améliorer sensiblement son classement mondial, en cas de bon parcours.

## ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 DE CROSS : 9 Algériens sélectionnés

Neuf crossmen et crosswomen algériens (juniors et seniors) ont été sélectionnés par la Direction technique nationale (DTN) en vue des prochains Championnats du monde de la discipline, prévus le 30 mars à Aarhus (Danemark),

a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

La décision d'associer une équipe juniors à celle des seniors lors de ces Mondiaux-2019 a été prise par la DTN et le Bureau fédéral l'a entérinée. La sélection

algérienne s'envolera le 28 mars à destination du Danemark, a indiqué la FAA dans un communiqué, précisant que la délégation sera conduite par Hamid Rahmouni, membre du Bureau fédéral.

## VOLLEY-BALL / JO-2020 :

### L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi pré-olympique

L'Algérie a déposé sa candidature pour abriter le tournoi pré-olympique de volley-

ball (Zone Afrique), qualificatif aux Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo, a appris l'APS

mardi de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

«Nous avons envoyé récemment une demande de candidature au niveau de la CAVB (Confédération africaine de volley) pour abriter le tournoi pré-olympique. Outre l'Algérie, il y a également la Tunisie, l'Égypte et le Cameroun qui se sont positionnés», a affirmé le président de la FAVB Mustapha Lemouchi. La dernière participation de l'Algérie aux JO remonte à l'édition 1992 disputée à Barcelone (Espagne), terminant le tournoi

à la 12e et dernière place au classement.

«L'instance continentale n'a pas encore tranché la formule de qualification aux JO-2020. Il y a deux éventualités, soit en organisant un seul tournoi pré-olympique, ce qui rendrait difficile la mission de l'Algérie pour l'abriter au vu de la concurrence, soit en instaurant un système par étapes, ce qui devrait nous permettre d'organiser un tournoi chez nous», a-t-il conclu.

## LIGUE DES CHAMPIONS / CS CONSTANTINE-CLUB AFRICAÏN : Les Tunisiens attendus à Alger

La délégation du Club Africain de Tunis est attendue mardi à Alger, où elle ralliera directement la ville de Constantine en prévision de son match contre le CSC, vendredi à 17h00 pour le compte de la 5e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a rapporté la presse tunisienne.

La délégation tunisoise sera conduite par le président du club, Abdeslam El Younsi, selon la même source, en l'absence d'Ahmed Khalil (blessé) et de Wissem Yahia (suspendu pour cumul de cartons).

Avant son départ pour Constantine, le Club Africain s'était imposé en championnat face au stade Gabésien pour ce qui est la première victoire sous la conduite de son nouveau coach français Victor Zvunka, après les nuls face au TP Mazembe (Ligue des champions), à la sélection libyenne (amicale) et devant Itihad Monastir (championnat). «Un des soucis majeurs constaté par le nouveau coach des Clubistes reste le manque d'efficacité de la ligne d'attaque qui n'arrive pas à marquer beaucoup de buts, sans oublier la forme physique, jugée trop faible, par Zvunka et ses collaborateurs, ce qui impliquera une charge de travail importante pour le staff qui a hérité d'une situation catastrophique laissée par le précédent entraîneur des Rouge et Blanc, Chihab Ellili».



a écrit le journal tunisien Echourouk.

La même source a cité comme exemple Echamakhi, Khalil et Eddaradji dont le niveau n'est plus le même pour la simple raison qu'ils ont été utilisés tout en étant blessés.

En Ligue des champions, le Club Africain n'a plus son sort entre les mains puisque

la victoire du CS Constantine, samedi devant Al-Ismaïly d'Egypte (3-2), a compromis les chances des Tunisiens de passer en quarts de finale.

A la veille de la 5e journée, le club tunisien pointe en 3e position du groupe C avec 4 points, derrière le CS Constantine, leader (10 pts) et le TP Mazembe (7 pts),

mais devant Al-Ismaïly (1 point). Vendredi face au CS Constantine, le Club Africain n'aura pas d'autres alternatives que de gagner par deux buts d'écart puis de remporter son dernier match à domicile face à Al-Ismaïly, tout en attendant le résultat de la rencontre TP Mazembe-CS Constantine.

## LIGUE 2 FRANÇAISE DE FOOTBALL (27E J) : Le Havre accroche le leader, Ferhat et Boulaya buteurs

Les deux internationaux algériens Zinedine Ferhat et Farid Boulaya ont inscrit chacun un but, lundi soir respectivement sous les couleurs du Havre AC et du FC Metz (2-2), en clôture de la 27e journée du championnat de Ligue 2 française de football. D'habitude passeur décisif, Ferhat s'est mis en mode buteur en ouvrant la marque à la 21e minute, trompant la vigilance du portier international algérien de Metz Alexandre Okudija.

Il s'agit du 4e but depuis le début de

la saison pour l'ancien sociétaire de l'USM Alger. Le Havre doublera la mise à l'heure de jeu, avant que le milieu offensif messin Farid Boulaya ne réduise la marque (63e), portant à six son compteur-buts depuis le début de la compétition. Les visiteurs ont ensuite égalisé à la 79e minute de jeu par Opa Nguete. A l'issue de ce match nul, le leader Metz ne compte désormais que trois longueurs d'avance sur son dauphin Brest (54 points).

La troisième place est occupée par

le FC Lorient (49 pts). Le Havre remonte lui à la 10e place avec 38 points. Les deux premiers accéderont directement en Ligue 1, alors que les 3e, 4e et 5e disputeront les play-offs. Boulaya a été convoqué en équipe nationale une seule fois sous la houlette du coach national Djamel Belmadi en septembre dernier, à Banjul face à la Gambie (1-1) en qualifications de la CAN-2019, alors que la dernière apparition de Ferhat remonte au 7 juin 2018 en amical face au Portugal (défaite : 3-0) sous Rabah Madjer.

## LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL : Medouar songe à quitter la présidence

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar a brandi la menace de quitter son poste, contestant la gestion de son instance, neuf mois après son élection en remplacement de Mahfoud Kerbadj.

«Je ne suis pas satisfait de ce qui se passe actuellement au niveau de la gestion de la LFP. Je ne suis pas venu pour entrer en conflit avec les gens et prendre constamment mes précautions vis-à-vis d'un

fonctionnaire de la Ligue, d'un journaliste, ou d'un membre d'une structure. Si la situation persiste, je ne suis pas prêt à continuer. Je ne peux pas rester pour me torturer davantage», a affirmé Medouar lundi soir sur le plateau de l'émission «Studio Foot» de la chaîne Echourouk News.

Pourtant, en novembre dernier, Abdelkrim Medouar avait rejeté toute idée de démissionner de son poste : «Je n'ai jamais songé à démis-

sionner. Je ne le ferai jamais. J'ai été élu démocratiquement en m'appuyant sur la confiance des membres de l'assemblée générale». Des propos tenus à l'issue du conflit avec les membres du Bureau exécutif de la LFP.

«Jusqu'au jour d'aujourd'hui, je n'ai pas trouvé ce que je cherchais au niveau de la LFP. Je me vois comme un pompier, contraint à chaque fois d'éteindre le feu. Ce n'est guère la gestion d'une Ligue professionnelle», a-t-il

conclu. Ce revirement intervient au moment où plusieurs rencontres ont été reportées en raison du mouvement de manifestations populaires, ce qui va prolonger la compétition au-delà des délais fixés initialement.

Medouar, ancien président de l'ASO Chlef, avait été élu à la tête de la LFP le 21 juin 2018, récoltant 19 voix contre 7 pour Azeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El-Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey).

## BAYERN MUNICH : L'attaquant Serge Gnabry prolonge jusqu'en 2023

Le Bayern Munich a annoncé mardi avoir prolongé de trois ans le contrat de son attaquant international allemand, Serge Gnabry, soit jusqu'en 2023.

«Nous sommes heureux d'avoir pu lier Serge au FC Bayern sur le long terme. Lors de sa première saison avec nous, il a encore fait un grand pas en avant dans sa carrière», a déclaré dans un communiqué le directeur sportif du champion d'Allemagne Hasan Salihamidzic. L'aïler

de 23 ans a déjà marqué huit buts en 29 matchs cette saison, la première qu'il réalise sous les couleurs munichoises. «Je me sens très très bien ici. Tout se passe bien pour moi, mais j'ai encore du potentiel et je pense pouvoir progresser encore plus», a estimé Gnabry dans le communiqué du club.

Profitant des blessures récurrentes d'Arjen Robben, le natif de Stuttgart est régulièrement titulaire sur le front droit

de l'attaque, souvent au détriment du «chouchou» du club Thomas Müller.

Ancien d'Arsenal (2012-2016, prêt à la dernière année à West Bromwich Albion), Gnabry est arrivé en Bavière à l'été 2017 en provenance du Werder Brême, mais a été prêt dans la foulée à Hoffenheim, club au profit duquel il a inscrit 10 buts. International allemand aux cinq capes, il a déjà inscrit quatre buts avec la Mannschaft.

## USM ALGER : Gravement blessé au genou, Chita devrait être opéré

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Oussama Chita, blessé au genou gauche lors du derby perdu à domicile face au Paradou AC (1-2), devrait être opéré, a indiqué mardi l'actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

«Chita consultera un chirurgien ce mardi pour définir la démarche à suivre», a écrit le club de Soustara dans un communiqué, laissant clairement entendre que le jeune international de 23 ans pourrait passer sur le billard. Dimanche, au lendemain de ce derby perdu face au PAC, Chita avait passé une IRM (Imagerie par résonance magnétique) et celle-ci avait révélé «une lésion grave», d'où le possible recours à une intervention chirurgicale pour la soigner.

## LIGUE DES CHAMPIONS : 8 jeunes à Manchester United pour remédier aux blessures contre le PSG

Le club anglais de Manchester United, décimé par les blessures, a inclus mardi huit joueurs issus du centre de formation dans son groupe pour affronter le Paris SG mercredi en huitième de finale retour de Ligue des champions. Les espoirs Tahith Chong, James Garner, Angel Gomes, Mason Greenwood, Brandon Williams, ainsi que les plus réputés Scott McTominay, Andreas Pereira et Marcus Rashford sont du voyage à Paris. Ole Gunnar Solskjær fait face à une impressionnante série de blessures. Les défenseurs Phil Jones, Antonio Valencia et Matteo Darmian ainsi que les milieux Nemanja Matić, Juan Mata et Ander Herrera manquent à l'appel. Dans le compartiment offensif, Jesse Lingard, Anthony Martial et Alexis Sanchez seront absents, tout comme Paul Pogba qui sera suspendu. Manchester United s'est incliné 2-0 à Old Trafford lors du match aller. Le groupe manquant qui s'est déplacé à Paris se compose des trois gardiens, De Gea, Romero et Grant, des défenseurs Bailly, Dalot, Lindelof, Rojo, Shaw, Smalling, Williams et Young, ainsi que des hommes du milieu Fred, Garner, Gomes, McTominay et Pereira et des attaquants Chong, Greenwood, Lukaku et Rashford.

## JO-2020 (QUALIFICATIONS - DAMES) : Algérie-Tchad au premier tour

La sélection algérienne dames de football affrontera son homologue tchadienne au premier tour des qualifications au tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Le match aller se déroulera à Alger le 4 avril prochain et la manche retour à N'Djamena à une date qui n'est pas encore arrêtée, précise la même source. En prévision de cette rencontre, la sélection algérienne effectuera plusieurs stages de préparation.

APS

## LIGUE 2 MOBILIS DE FOOTBALL/ SANCTIONS: Un match à huis clos pour le WA Tlemcen (LFP)

Le WA Tlemcen a été sanctionné d'un match à huis clos pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain de jeu (bouteilles pierres/ 3e infraction), lors du match contre NC Magra (1-1) disputé samedi dernier au stade de Akid-Lotfi de Tlemcen, comptant pour la 24e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le WAT devra en outre s'acquitter d'une amende de 20.000 DA pour cette troisième infraction, selon la même source.

La commission de discipline, réunie ce lundi 4 mars, a infligé par ailleurs quatre (04) matchs de suspension fermes plus 50.000DA d'amende pour Abbas Abdelaziz entraîneur adjoint du NC Magra pour «provocation du public».

Pour sa part, Bechouche Nacer entraîneur adjoint de l'USM El-Harrach a écôpé de trois matchs fermes d'interdiction de terrain et de vestiaires et 200.000 DA d'amende pour «atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel de match».

Les joueurs Heriat Mohamed (Olympique Médéa) et Abdat Faycal (USMH) ont écôpé chacun de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis et 40.000 DA d'amende pour comportement anti sportif envers officiel.

## AFRIQUE Le Raja Casablanca menace de boycotter le match de la Super Coupe d'Afrique face à l'Espérance ST

Le Raja Casablanca a menacé dans un message adressé à la Confédération africaine de football (CAF) de boycotter le match de la Super Coupe d'Afrique face à l'Espérance, prévu le 29 mars à Doha, en dénonçant le «scandale de l'arbitrage» dont il a été victime, à ses yeux, devant son compatriote RS Berkane dimanche pour le compte de la 4e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération.

Le Raja Casablanca, tenant du titre, a qualifié ce match de «massacre arbitral» avec le rejet d'un but inscrit 2 minutes dans les arrêts de jeu (90+2) par l'arbitre qui «a fermé les yeux également sur des pénalités et des cartons jaunes».

«Cette farce est une honte pour le football africain», s'est insurgé le club marocain, appelant la Confédération africaine de football (CAF) à ouvrir une enquête indépendante et en profondeur pour «rendre justice au Raja». Dans la même déclaration, Raja a réaffirmé son engagement à défendre ses intérêts, menaçant de se retirer de toutes les compétitions africaines, y compris du match de Super Coupe devant l'Espérance ST, champion d'Afrique en titre, programmé à Doha le 29 mars courant.

Le match opposant Renaissance de Berkane face au Raja Casablanca s'est soldé par un match nul (0-0), ce qui compromet les chances de qualification du Raja, lanterne rouge avec 3 points, à deux journées de la fin des éliminatoires. En revanche Berkane a consolidé sa place de leader avec 8 points devant AS Otôho (Congo) 5 points, et Hassania Agadir, 4 points. Le premier et le deuxième se qualifient pour les quarts de finale.

APS

## ALGÉRIE : La LFP somme les clubs des Ligues 1 et 2 de respecter l'éthique sportive en cette fin de saison

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a sommé les clubs professionnels des Ligues 1 et 2 de respecter l'éthique sportive en cette fin de saison, au risque d'être sévèrement sanctionnés.

"Est considérée comme responsable de tentative d'influence sur le cours du championnat toute équipe senior qui au cours des cinq dernières journées du championnat n'aura pas alignée au moins huit joueurs ayant déjà figuré sur les feuilles de matchs des dix premières journées de la phase retour" a indiqué la LFP dans un communiqué diffusé mardi sur son site officiel. La LFP a anticipé, en effet, cette pratique courante chez certains clubs, qui une fois leurs objectifs atteints ont tendance à finir la saison avec de jeunes joueurs, issus des catégories junior ou espoir.

Une pratique courante même chez les clubs relégués en Division inférieure et qui, dès la confirmation de cette descente, ont tendance à vivre une importante saignée, qui les oblige à terminer la saison avec des jeunes du cru.

Un comportement susceptible de fausser complètement l'issue du champion-



nat, car confrontés à des jeunes inexpérimentés, les adversaires de ces clubs ne trouvent généralement aucune difficulté à s'imposer, et même à soigner leur goal-average. L'article 119 du règlement des championnats

professionnels interdit formellement cette pratique, et aujourd'hui que les championnats des Ligues 1 et 2 touchent à leur fin, la LFP a tenu à rappeler cette disposition aux clubs.

"Le club contrevenant sera

sanctionné conformément aux dispositions prévues par le code disciplinaire en vigueur" a averti la Ligue, en précisant que "la commission de discipline veille déjà à surveiller" d'éventuelles infractions de ce genre.

## CHAMPIONNAT DU MALI: Vers la reprise de la compétition avec 23 équipes

Le Championnat de football du Mali, de première division, devrait reprendre incessamment ses activités, avec 23 équipes, ont rapporté hier les médias locaux, citant un communiqué de la Fédération Internationale de football Association (FIFA).

Le football malien avait sombré depuis 2017 dans une crise sans précédent, ce qui a poussé la FIFA à intervenir et mettre sur pied un Comité de Normalisation (CONOR) qui n'avait pas arrangé la situation, depuis. Prolongé à 2 reprises, cet organe de restructuration du football malien vient d'obtenir, selon le même source, "une nouvelle proro-

gation jusqu'en août 2019, afin de pouvoir organiser des élections à la Femafoot (Fédération malienne de football).

"Les protagonistes de la crise du football malien, réunis à Zurich, afin de discuter ensemble de la marche à suivre pour l'entérinement du football malien, sont tombés d'accord de faire un championnat à 23 équipes", a souligné la même source, expliquant que le nombre d'équipes devant prendre part au championnat était l'une des pommes de discordes entre les différentes parties depuis des mois.

Le Mali ne dispose pas d'un championnat depuis une saison et demie. La

saison 2017 a été suspendue à la 22e journée. Le coup d'envoi du Championnat avait reporté à plusieurs reprises en raison d'un climat qui ne s'y prêtait pas avec les dissensions internes au sein de la Femafoot, déclenchées au lendemain de l'Assemblée générale ordinaire en octobre 2017 et qui avaient contraint la FIFA, à l'époque, à mettre en place une feuille de route pour la gestion courante.

Ce plan de sauvetage avait prévu notamment la relecture des textes qui régissent le football malien, l'audit judiciaire et l'organisation d'une nouvelle assemblée générale.

## QUALIFICATIONS DE LA CAN-2019 (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE : Reprise le 18 mars à Sidi Moussa (FAF)

L'équipe nationale de football reprendra du service le 18 mars, premier jour du stage prévu au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue notamment de la réception de la Gambie, dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe

d'Afrique des nations CAN-2019, a annoncé ce lundi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Ce stage qui s'étalera jusqu'au 26 mars sera également ponctué par un match amical face à la Tunisie, ajoute la FAF, qui ne précise ni la date ni le lieu du dérou-

lement des deux rencontres. Les Verts, leaders du groupe D, ont composté leur billet pour la phase finale le 18 novembre dernier, en s'imposant à Lomé face au Togo (4-1), lors de la 5e journée. L'autre match du groupe opposera à Cotonou le Bénin au Togo dans un rendez-vous

décisif pour connaître l'équipe qui accompagnera l'Algérie à la CAN, qui va se jouer pour la première dans l'histoire de la compétition en présence de 24 nations. La phase finale de la CAN2019 aura lieu en Egypte du 21 juin au 19 juillet.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS CHAN-2020 (QUALIFICATIONS/ ZONE NORD) ALGÉRIE - MAROC : Les dates de la double confrontation connues

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé ce lundi les dates de la double confrontation entre l'Algérie et le Maroc, comptant pour les qualifications (Zone nord) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, compétition réservée aux joueurs locaux et dont la phase finale est prévue en Ethiopie.

Le match aller aura lieu en Algérie

entre les 20 et 22 septembre 2019 alors que le match retour se disputera au Maroc entre les 18 et 20 octobre prochain. L'autre match de la Zone nord mettra aux prises la Tunisie à la Libye. Les deux vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront pour la phase finale du tournoi.

L'équipe nationale A' avait échoué à se qualifier pour la précédente édition

du CHAN-2018 disputée au Maroc, en se faisant éliminer face à la Libye (aller : 1-2 à Constantine, retour : 1-1 à Sfax). L'équipe nationale A', renforcée par deux joueurs évoluant à l'étranger (Bounejah, Belaïli), avait disputé le 27 décembre dernier son premier match, en amical, sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi, à Doha face au Qatar (victoire : 1-0).

**REUS CROIT EN L'«IMPOSSIBLE»**

"Nous avons déjà joué beaucoup de matches dans ce stade et nous y avons écrit l'histoire. Une fois encore, nous sommes en situation de réussir l'impossible." Un optimisme à toute épreuve, et ce malgré la défaite concédée ce week-end en championnat face à Augsburg (1-2). Pourtant, la mission européenne des hommes de Lucien Favre ne semble pas loin d'être impossible.



**La Juve aurait sondé Guardiola**

La Juventus se serait rapprochée du clan de Pep Guardiola, en vue de le recruter, l'été prochain. Si l'on en croit Sport Mediaset, le club turinois a interrogé le frère de l'entraîneur de Manchester City, Pere Guardiola. Il aurait évoqué la possibilité d'une arrivée sur son banc. Le média pense néanmoins que le

Catalan n'a pas l'intention de quitter les Citizens, avec qui il est engagé jusqu'en 2021, à moins d'une double victoire en Premier League et en Ligue des Champions...

**L'Atlético Madrid s'intéresse à Youcef Atal**

**Youcef Atal a réussi à s'imposer comme un titulaire indiscutable à l'OGC Nice depuis son arrivée en juillet dernier.**

Les performances de l'arrière droit de 22 ans ont attiré l'Atlético Madrid qui s'intéresse à son dossier en vue du mercato estival prochain. Youcef Atal a commencé à défendre les couleurs du Gym après avoir quitté le Paradou AC qui évolue en championnat algérien. Le natif de Mechtras a rejoint les Aiglons pour un montant de près de 3 millions d'euros. Après 27 journées de Ligue 1, l'arrière droit de 22 ans et ses coéquipiers sont parvenus à se positionner à la 7e place. Les prestations de l'international algérien dans l'obtention de ces résultats ne sont pas passées inaperçues auprès de l'entraîneur Diego Simeone. En effet selon les informations du quotidien régional Nice-Matin, L'Atlético Madrid s'intéresse fortement à Youcef Atal. Les dirigeants des Rojiblancos ont l'intention de soumettre une offre aux patrons de l'écurie niçoise en vue d' enrôler leur protégé. Le journal n'a pas précisé le montant que ces derniers sont prêts à mettre sur la table pour concrétiser leur ambition. Reste à savoir si le président Gauthier Ganaye voudrait céder son joueur pendant l'été. Rappelons que le numéro 20 azuréen est sous contrat jusqu'en juin 2023.



**LE BAYERN BLINDE SERGE GNABRY**

Auteur de 6 buts en 21 matchs de Bundesliga cette saison, Serge Gnabry représente, comme Kingsley Coman, l'avenir du Bayern Munich. L'attaquant allemand de 23 ans, qui a notamment fait ses gammes à Hoffenheim l'an passé, a prolongé son bail avec le club bavarois aujourd'hui. Initialement lié jusqu'en 2020, le Muniqueois est désormais sous contrat jusqu'en 2023.

**ENCORE UN COUP DUR POUR DE BRUYNE ?**

Déjà blessé lors de toute la première partie de saison pour une déchirure ligamentaire au genou, Kevin De Bruyne est sorti à la mi-temps du

match contre Bournemouth samedi en Premier League (1-0). L'international belge, qui souffre cette fois des ischio-jambiers, pourrait être absent "un moment" à en croire son entraîneur. Une inquiétude tempérée par le principal intéressé devant les médias ce lundi. "Je ne pense pas que ce soit trop grave cette fois. J'ai ressenti une légère douleur à la fin de la mi-temps. J'ai fait une action avec la passe et je ne me suis pas senti bien donc je suis sorti. C'est mieux de ne pas prendre de risque", a confié le joueur de Manchester City qui sera fixé après des examens complémentaires.

**La Juve avancerait sur Asensio**

La Juventus de Turin travaillerait au recrutement de Marco Asensio (23 ans), lequel est en manque de temps de jeu au Real Madrid. Selon les renseignements obtenus par Tuttosport, le club turinois a lancé les opérations pour obtenir le renfort de l'international espagnol (20 sélections). Ce dernier n'a été titularisé qu'à 12 reprises en Liga, cette saison, et pourrait se montrer favorable à un départ. Il n'est toutefois pas évident que les dirigeants merengues acceptent de le laisser filer, alors que son contrat porte jusqu'en 2023. Pour rappel, la Juve s'intéresse également de près à Marcelo, lequel est également en difficulté à Madrid.



## HADJ 2019 : Le coût fixé à 565.000 DA (ONPO)



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé les hadjis concernés par la saison du hadj 2019 à s'acquitter de la totalité du coût du hadj, fixé à 565.000 DA, billet d'avion inclus, et ce au niveau des filiales de la Banque d'Algérie à travers toutes les wilayas du pays. Lors de l'opération de paiement, qui s'étalera du 11 mars jusqu'au 11 avril 2019, les hadjis doivent être munis d'une attestation de succès au tirage au sort, du passeport biométrique et d'un certificat médical.

## MÉDIAS L'ancien journaliste de l'APS Omar Zeghmi n'est plus



L'ancien journaliste de l'Agence Algérie Presse Service Omar Zeghmi s'est éteint hier à l'âge de 75 ans à l'hôpital de Kouba, à Alger des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Connu pour sa bonhomie et son professionnalisme, le défunt a exercé au sein de l'APS en sa qualité de journaliste et responsable du service Economie, et a supervisé la publication de la Revue économique de l'Agence éditée durant les années 1980-1990. Il était également correspondant de l'APS à Rabat de 1997 à 2000. Le défunt est aussi connu pour avoir été parmi le collectif ayant lancé la revue *Algérie et Développement*, éditée à l'époque (1972-1974) par le quotidien *El Moudjahid*. Il était marié et père de deux enfants.

## ALGÉRIE-LYBIE

### Signature d'un accord entre Sonelgaz et son homologue libyenne pour une «coopération durable»

*Le groupe algérien, Sonelgaz et la société libyenne «General Electricity Company Of Lybia» (GECOL) ont signé, hier à Alger, un protocole d'accord portant sur une «coopération durable» dans la production d'électricité en Lybie.*



Le protocole d'accord a été signé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab et le P-dg de GECOL, Abdelmadjid Mohamed Hamza, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni et du chargé d'affaires de l'ambassade de Lybie en Algérie. En vertu de cet accord, Sonelgaz s'engage à fournir des services au partenaire libyen portant notamment sur «la maintenance des centrales de

production en Lybie, ainsi que l'assemblage et la mise en service des centrales de production de l'électricité tous types de formats confondus». Il s'agit également d'assurer «la formation dans le domaine de la mise en marche et la maintenance des centrales et le lancement de nouveaux projets, ainsi que toute autre forme d'entraide dans le domaine de la production électrique».

## ALGÉRIE-ROUMANIE

### Bedda examine avec son homologue roumain la coopération parlementaire

Le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda s'est entretenu, hier à Alger, avec son homologue Roumain, Ilie Viorel, sur les mécanismes et voies de concrétiser les clauses du mémorandum d'entente signé entre les ministères algérien et roumain des Relations avec le parlement.

Ce mémorandum vise à développer des programmes spécialisés pour les experts des deux pays, notamment dans les études parlementaires et mesures d'élaboration des règles juridiques et de coordination des relations entre le pouvoir exécutif et le parlement. Dans une déclaration à la presse au terme de la



rencontre, M. Bedda a indiqué que les accords signés lors de sa visite en Roumanie permettront également de former les cadres des deux pays, soulignant l'impératif de renforcer les relations bilatérales dans d'autres secteurs. De son côté, M. Viorel, qui effectue une visite de cinq jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, a mis l'accent sur la nécessité

de conforter les relations bilatérales dans le domaine économique et touristique et de renforcer d'autres secteurs qui intéressent les deux pays. A l'issue de cette rencontre, une réunion élargie a été tenue durant laquelle M. Bedda a présenté un exposé sur l'expérience démocratique en Algérie, l'exercice parlementaire et la relation entre le gouvernement et le parlement.

## ALGER :

### Coupeure d'électricité demain dans certains quartiers de Reghaïa

L'alimentation en électricité sera interrompue jeudi 7 mars dans plusieurs localités de la commune de Reghaïa (Alger) en raison de travaux d'entretien, a indiqué hier la Société de distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA)

dans un communiqué. Cette coupeure, programmée jeudi de 9h00 à 16h00, concernera les cités dénommées «Saidani Allel», «168 logements Saidani Allel», «Ali Khoudja» ainsi que le bidonville «Saidani Allel», précise la même source.

Cette coupeure est due à des travaux d'entretien menés sur la ligne HTA 30 kilovolts. La Direction de distribution de Sonelgaz d'El Harrach met à disposition de sa clientèle le numéro «3303» pour de plus amples informations.

## TOURISME

### L'Algérie participe au Salon de la Bourse internationale du tourisme à Berlin

L'Algérie participe au Salon de la Bourse internationale du tourisme à Berlin (ITB Berlin), prévu du 6 au 10 mars, avec une importante délégation regroupant des cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que des établissements privés et publics, a indiqué hier, un communiqué du ministère.

«Afin de garantir une participation efficace à cet événement, un espace d'exposition a été réservé, aménagé et équipé conformément à la politique de promotionnelle du secteur. Cela permettra de promouvoir la destination Algérie selon les exigences imposées par l'industrie touristique», a affirmé la même source. A cette occasion, «la délégation algérienne présentera les meilleures offres et produits dans le but de faire connaître les différents sites et monuments touristiques pour attirer les touristes», a ajouté le communiqué.

«Considéré comme l'événement le plus important du genre, la Bourse internationale du Tourisme recense, à chaque édition, plus de 189 pays participants et plus de 175.000 visiteurs. Elle constitue également une opportunité pour tenir des rencontres et conclure des partenariats fructueux entre les différents acteurs du marché touristique international», a souligné la même source.

«Prendront part à cet événement, des cadres du ministère de tutelle, de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), du groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), et des professionnels du secteur dont des agences de voyages privées et établissements hôteliers publics ainsi que des artisans actives dans de nombreux domaines.

## 29<sup>e</sup> SESSION DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE : Si Afif s'entretient avec le président de l'Assemblée nationale syrienne

Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif s'est entretenu, lundi à Amman, avec le président du Conseil du peuple syrien, Hammouda Sabbagh, en marge des travaux de la 29<sup>e</sup> session de l'Union interparlementaire arabe qui se tiennent à Amman (Jordanie), a indiqué, mardi, un communiqué de l'APN. A cette occasion,

les deux parties ont évoqué l'état des relations entre les deux instances législatives ainsi que les voies et moyens de leur développement. Pour sa part, le responsable syrien a saisi l'occasion pour réitérer les sentiments de respect et de considération du peuple syrien envers l'Algérie. A noter que la députée Imen Mostefaoui avait été élue, lors des travaux de la dite session, rapporteuse de la Commission de la femme et de l'enfance.

## CONTRÔLE ANTIDOPAGE:

### L'ANAD organise une session de formation au profit des médecins

L'Agence nationale anti-dopage (ANAD) a organisé une session de formation (ACD) au profit des médecins afin de les former aux opérations de contrôle du dopage chez les sportifs, a appris l'APS hier de cette instance.

Cette session de deux jours a vu la présence de cinq participants

libyens, et ce, dans le cadre de la coopération ANAD/ORAD (Organisations régionales anti-dopage/Afrique Zone 1), précise la même source. Ces sessions de formation qui s'inscrivent dans le cadre de l'application du programme de contrôle antidopage de l'ANAD ont porté sur les différents aspects liés aux procédures et techniques utilisées lors des contrôles du dopage chez les sportifs. Les travaux de ces sessions de formation ont été clôturés par la remise des attestations aux participants qui ont passé avec succès le test d'évaluation.